L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Quatrième année
- N° 147 -
Vendredi
5 juin 1992
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F



RIO : L'AVENIR

Coll. Fondation Jean Jaurès

Votre courrier

CHERE SANTE

C'est avec un peu de retard que je réponds à votre article paru dans le n° 143 du 15 mai 1992, intitulé "Dépenses de santé : l'ère de la responsabilité".
Il ne s'agit nullement "d'un accord historique" ni d'une révolution, mais bien effectivement d'un "virage" comme l'ont été les accords de 1945, de 1960 ou encore la convention nationale médicale de 1971.
Contrairement à ce que l'on semble croire à la CNAM, à la CSMF ou au cabinet du ministre des Affaires sociales, cet accord est un non-sens économique, social, politique et médical.

- Non-sens économique : c'est un accord comptable avec taux directement financier et comptable.
- Non-sens social : il fait la part belle aux spécialistes et au secteur à honoraires libres qui préservent largement leurs statuts.
- Non-sens politique : le gouvernement a cru qu'il devait négocier avec la CSMF, syndicat qui lui est hostile, qu'il surévalue largement et dont l'assemblée générale, le 24 mai, est revenue à 95% contre l'accord conduit par son président...!
- Non-sens médical : c'est certainement le plus grave pour les médecins généralistes qui seront les plus touchés si, par malheur, cet accord se met en place. Cet accord ne s'intéresse nullement au type de clientèle traitée (personnes âgées, milieux défavorisés, malades à pathologies lourdes, etc.).

Je ne sais si je bénéficierai du courrier des lecteurs, mais je tenais à vous dire mon opposition claire et déterminée à la philosophie profonde de cet accord.
A quand un vrai débat contradictoire avec, par exemple, le docteur Pigement, dans les colonnes de "Vendredi" ?

PATRICK SARRADIN
Nantes (44).

MARIONS-LES

Je désapprouve formellement la proposition de loi déposée par Jean-Yves Autexier, Jean-Pierre Michel et Jean-Michel Belorgey, proposition visant à instituer un "contrat d'union civile".
Une première remarque : cette mesure bénéficie, paraît-il, du soutien de SOS-Racisme ; pourquoi pas du soutien des pêcheurs à la ligne ? De quoi se mêle, en l'occurrence, l'association SOS-Racisme ? Comprenne qui pourra...
Je tiens à vous donner une précision utile : n'adhérant à aucune religion, je n'attache donc de valeur qu'au seul mariage civil. Chacun a le droit de vouloir amender cette institution, et même, bien entendu, d'en demander la suppression pure et simple. Si les trois députés susnommés avaient entrepris une telle démarche, elle aurait au moins eu le mérite de la cohérence. Mais tel n'est pas le cas.
Autre précision : considérant que chacun est libre de son choix, je n'élève pas la moindre critique contre ceux qui vivent en concubinage ; certains couples de concubins sont plus solides que bien des couples qui sont passés devant monsieur le maire !
Mais la question n'est pas là. Je me suis depuis longtemps rendu compte que la vie était un choix perpétuel. Se marier ou non, mille fois d'accord ; mais, pour moi, pas question de refuser les contraintes du mariage et de vouloir en même temps bénéficier des avantages qu'il confère ! Pas question de vouloir à la fois le beurre et l'argent du beurre ! C'est là simple bon sens.
Si l'on souhaite réformer l'institution du mariage, je suis tout prêt à examiner les propositions qu'on voudra bien nous faire. Si l'on estime que le mariage est une institution dépassée, qui n'a plus de raison d'être, qu'on le dise franchement. Mais qu'est-ce que cette histoire de "contrat d'union civile", autrement dit de mariage au rabais ? Soyons sérieux, que diable !
Un point soulevé par Patrica Jaffray et Françoise Lorrain mérite toutefois examen : "Est-il tolérable de voir, à la mort d'un être aimé, celui qui reste vidé de son appartement par un propriétaire arrogant, ou spolié de ses biens par une famille d'autant plus rapace qu'elle a été absente pendant l'épreuve ?" (page 12).
Mais cet argument ne résiste pas à l'analyse ; rien n'empêche les concubins (fût-ce un couple d'homosexuels !) de faire leurs affaires et de se prémunir légalement contre les risques cités plus haut ; vos deux collaboratrices ignoreraient-elles ce qu'est un testament ?
Je me suis efforcé d'expliquer ma position aussi clairement que possible. Je souhaite donc que cette absurde proposition de loi ne recueille pas une seule signature de plus que celles de ses trois auteurs, qui ont cru faire montre de progressisme et se retrouvent en réalité à côté de la plaque.

JACK BLONCOURT
Levallois-Perret (92).

RECONQUETE

Le principal reproche que les Français nous ont adressé est la dénonciation du caractère immobiliste de la politique que nous avons menée ces dernières années. Les nouvelles caractéristiques de notre électorat en sont les révélateurs : avec la désaffection des jeunes et des citadins, notre électorat adopte les couleurs du conservatisme. Une partie importante de la "génération Mitterrand" a été séduite par les partis écologistes, à l'image dynamique. Ce n'est sûrement pas l'annulation par le premier ministre de la campagne lancée par le sécrétariat aux Droits des femmes sur la contraception qui permettra de renouer un dialogue avec ces électeurs déçus. Si nous en sommes à craindre de montrer des préservatifs à la télévision, ce ne sera plus la peine d'essayer de ramener à nous la jeunesse.
Il n'est pas question de hurler avec les loups et de dénoncer l'inaction totale des gouvernements successifs. Ce type d'accusation serait bien entendu infondé. Cependant, il nous faudra, pendant notre congrès, faire la critique de la politique menée, en rappelant les réformes incontestablement positives que nous avons engagées mais en analysant aussi nos manquements. Ces débats, sans doute difficiles, seront le prix à payer pour générer le nouveau souffle. Ce sera l'impulsion, je l'espère, d'un mouvement vers la reconquête de l'opinion.

JEROME COUMET
Paris 13e.

PRECISONS

J'ai lu avec intérêt, dans le n° 144 de "Vendredi", votre dossier sur l'Europe, apprécié la réponse sur Maastricht d'Elisabeth Guigou, mais je conteste l'article de la page 10 intitulé "Construction européenne, 42 ans d'histoire".
Dans l'énumération des "grandes étapes d'hier", je relève bien des omissions (voulues ou non). C'est ainsi qu'il me paraît honnête de rappeler qu'en 1950 le plan Schuman-Monnet, qui devait être signé en 1951, était le fruit des idées de Léon Blum et Guy Mollet antérieurement.
Il est omis également qu'avant de signaler à la date du 18 juin 1954 le rejet de la CED, il a fallu défendre pendant plusieurs mois l'idée de création d'une armée européenne (plan Pleven) et que c'est Guy Mollet (dont toute l'œuvre est consciemment effacée dans vos articles), alors ministre chargé du Conseil de l'Europe, qui la présenta dès 1952. Les initiatives actuelles d'une armée franco-allemande n'en sont qu'une tentative de reconduction.
C'est également sous Guy Mollet, président du Conseil, que ses ministres, Christian Pineau et Maurice Faure, ont signé les traités d'Euratom et du marché commun d'Europe, pour la France, en mars 1957. Traités entrés en vigueur le 1er janvier 1958.

ANDRE ROUTIER-PREUVOST
Nantes (44).

P.P.D.A., A.C !

L'insolence de PPDA à l'égard de ses invités de gauche -envers ceux de droite, il est mielleux- a assez duré.
On connaît son système : reprendre la réponse de l'invité en la déformant et la présenter aux téléspectateurs ainsi déformée comme une sorte de conclusion de ce que l'invité vient de dire. Cela avec un air faussement ingénu mais où perce tout de même le sarcasme.
Il l'a refait hier soir avec Pierre Bérégovoy, l'obligeant à reprendre ses explications à plusieurs reprises.
Cela n'est plus tolérable. Chaque homme de gauche se trouve insulté.
Qu'on le mouche donc à tous les coups : "Vous n'avez rien compris, mais je suis sûr que les téléspectateurs eux, ont compris." "Votre système de déformer ainsi les réponses de votre invité est des plus incorrects." Ou alors, que plus personne ne réponde à ses invitations.

RENE HOLTZHAUER
Saint-Etienne (42).

Vendredi
10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip,Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
J. Tiziou / Sygma (couv.) ; B. Gentile / Sipa-press (pp. 3, 12 et 13) ; M. de Villeneuve-d'Ascq (pp. 3 et 20) ; Cusker / Sipa-press (p. 12) ; D.R. (pp. 19 et 22) ; M.-N. Robert / Châtelet (p. 20) ; Ed. du May (p. 21) ; J. Sassier / Gallimard (p. 23) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 190.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE

4 L'Europe en question : la droite en échec
5 Editorial
Laurent Fabius

IDEES

7 Les sécurités : un droit fondamental

ECONOMIQUE/SOCIAL

8 Croissance économique : le bon bout ou pas ?
9 • Assurance chômage : l'état d'urgence
• Le Plan d'épargne en actions

11 à 14 DOSSIER

Sommet de la terre

11 Rio : l'avenir
12 L'ordre du jour du sommet
12 Le discours de la France à Rio
13 • Un bras de fer entre le Nord et le Sud
• Financer le développement durable



▲ L'Europe en question (p. 4).



▲ Sommet de la terre (pp. 11 à 14).



▲ La science en fête (p. 20).

INTERNATIONAL

15 • Traité de Maastricht : continuer d'aller de l'avant
• Les leçons du drame yougoslave
17 Saint-Domingue

VIE PRATIQUE

18 Elagage sévère pour chèques en bois

CROQUIS

19 • Lettre à...
• Virgil Tanase

CULTURE

20 • La science en fête
• "Jephté" 230 ans après
• Evénement : "Wozzeck"
21 • ACP : "C'est dans l'air"
• Kiosques à musique
• Télévision
22 • Post-scriptum
• Film : "La Sentinelle"

INVITE

23 Pierre Alechinsky

Claude Estier

27 mai A l'heure dite et sans la moindre surprise, Bernard Tapie a été inculpé par le juge Edith Boizette pour complicité et recel d'abus de biens sociaux. Libéré à temps de sa charge ministérielle, le président de l'OM a désormais tout loisir d'organiser sa défense face aux accusations portées contre lui par le député affairiste Georges Tranchant qu'aucun de ses propres amis politiques ne se risquerait à présenter en champion de la vertu outragée.

Au-delà du cas Tapie, cette chronique d'une inculpation annoncée pose une fois de plus la question de l'indépendance de la justice. Je ne connais pas les opinions politiques, si elle en a, de Mme Boizette. Mais je suis choqué, comme beaucoup d'autres qui n'appartiennent pas tous à la gauche, de ce qu'au lieu d'instruire dans le secret de son cabinet une affaire qu'elle sait sensible, elle laisse filtrer plusieurs jours à l'avance des informations sur ses intentions en même temps qu'elle se prête complaisamment, chez elle, à un reportage télévisé qui la montre feuilletant ses dossiers. Je m'étonne que les syndicats de magistrats, si prompts à s'indigner, par exemple, contre le fait que le directeur des Affaires criminelles ait rencontré fin avril le ministre Bernard Tapie -qui n'en a visiblement tiré aucun avantage- n'aient pas un mot pour déplorer le comportement "exhibitionniste" de certains de leurs confrères. Tout le monde peut s'accorder à vouloir l'indépendance de la justice. Mais au nom de quoi le pouvoir des juges serait-il le seul qui n'autoriserait aucune critique et que n'équilibrerait aucun contre-pouvoir ?

28 mai Une correspondance de Prague me confirme que, deux ans et demi après la Révolution de velours, la Tchécoslovaquie est toujours en pleine confusion politique. Une quarantaine de partis sont en compétition pour les élections législatives des 5 et 6 juin dont il est peu probable qu'elles apportent la clarification attendue. Le "Forum civique", victorieux il y a deux ans, a éclaté en plusieurs fractions dont les deux principales, tout en continuant à collaborer au gouvernement, s'opposent sur plusieurs points. Le "Mouvement civique", que dirige le ministre des Affaires étrangères, Jiri Dienstbier, se veut plus proche de la social-démocratie occidentale (représentée aussi par le Parti socialiste reconstitué qu'a rejoint Alexandre Dubcek) alors que le "Parti civique démocratique", de l'ultralibéral ministre des Finances Vaclav Klaus, se réfère volontiers à Margaret Thatcher et à Ronald Reagan pour vanter les mérites de l'économie de marché.

La situation se complique encore en Slovaquie où l'enjeu est le maintien ou non de la fédération tchécoslovaque chère au président Vaclav Havel. Malgré les intenses efforts de propagande auxquels se livrent la plupart des formations politiques, les sondages laissent apparaître une certaine indifférence de la population, comme si elle ne croyait déjà plus que des élections démocratiques puissent suffire à améliorer sa vie quotidienne.

31 mai Pour justifiées qu'elles soient, les sanctions votées par le Conseil de sécurité contre la Serbie sont-elles susceptibles de mettre fin à ce déluge de feu qui détruit peu à peu Sarajevo après avoir mutilé Dubrovnik et combien de villes croates ? J'en doute, car il semble bien que, dans la folie meurtrière où a sombré l'ex-Yougoslavie, personne ne contrôle plus personne. Deux mois de guerre en Bosnie-Herzégovine ont fait, nous dit-on, plus de 5.000 morts et jeté plus d'un million de personnes sur les routes de l'exode. Face à cette tragédie qui se déroule à sa porte, l'Europe communautaire s'est montrée jusqu'ici impuissante. Il est grand temps qu'elle se dote enfin des moyens d'une politique commune qui lui permette de se faire entendre.

© Fondation Jean-Jaurès

Une fois de plus, la droite et le PC ont fait la démonstration qu'il n'existe pas de majorité de rechange à l'Assemblée. La motion de censure déposée par l'opposition visait à occulter ses divisions sur Maastricht qui ont continué à s'étaler après le référendum au Danemark. Le dispositif socialiste, lui, se renforce à neuf mois des législatives.

Pierre Bérégovoy au Sénat (2 juin 1992). ▼



L'EUROPE EN QUESTION

la droite en échec

Même avec l'aide du Parti communiste, la droite n'est pas parvenue à renverser le gouvernement à l'Assemblée nationale. Il a manqué trois voix pour que la motion de censure déposée par l'opposition et votée par le PC fût adoptée, lundi soir. Michel Rocard, lorsqu'il était premier ministre, s'était trouvé confronté à une situation identique à propos de la CSG. Il avait alors bénéficié d'une marge de manœuvre légèrement plus grande : cinq voix. Par un sens dialectique dont ils ont le secret, les communistes ont mêlé leurs voix à celles de l'UPF... "sans pour cela dédouaner les forces de droite maastrichtoises qui feignent de critiquer les mesures de Bruxelles alors qu'elles acceptent la politique en vertu de laquelle celles-ci sont prises." Comprenne qui voudra...
Electoralisme oblige, le PC a voulu apparaître comme le meilleur défenseur de la population agricole. Il n'est pas certain que cette démarche démagogique lui apporte des suffrages lors des prochains scrutins.

DES DISSENSIONS AU SENAT

Tous les partisans de cette motion de censure portant sur la réforme de la politique agricole commune étaient animés par des considérations politiciennes très éloignées du sujet du débat. Yves Tavernier, pour le groupe socialiste, et Pierre Bérégovoy ont démontré que les décisons prises à Bruxelles, le 21 mai, et tendant à faire évoluer la PAC, étaient positives pour la France (voir "Vendredi" n°146). Elles permettront notamment de préserver le revenu des agriculteurs, de redonner dynamisme et compétitivité à l'agriculture française et européenne, et de mieux utiliser les dépenses publiques. Enfin, elles favoriseront l'occupation de l'espace rural. Yves Tavernier ne s'est pas privé d'accuser "l'opposition, incapable de définir une approche commune sur le devenir de l'Europe, de tenter de masquer ses contradictions par une manœuvre de diversion." Et Pierre Bérégovoy de conclure : "Les Français nous jugeront le moment venu. La précipitation de certains membres de l'opposition désireux de bousculer les échéances de 1993 est mauvaise inspiratrice."
Des questions de fond, la droite n'avait cure. Elle a utilisé la réforme de la PAC pour tenter de refaire son unité qui avait volé en éclats lors du débat sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht. C'est un échec. Car elle n'a fait qu'étaler, une fois de plus, ses divisions. D'entrée, les centristes s'étaient montrés réticents à s'embarquer dans une nouvelle motion de censure au succès improbable. "Nous avons été informés à la dernière minute, déplorait Jacques Barrot, la semaine dernière. La stratégie de l'opposition ne s'improvise pas." Du coup, Raymond Barre annonçait qu'il ne suivrait pas l'UPF dans son initiative. Il a été imité par deux députés du RPR...
Cet épisode n'a pas réussi à occulter les dissensions qui, depuis deux semaines, agitent la droite au Sénat au sujet de la révision de la Constitution liée à la ratification du traité de Maastricht. Au centre de la polémique : la disposition visant à rendre électeurs et éligibles les ressortissants de la CE aux élections municipales et européennes. Charles Pasqua prône sa suppression. Le rapporteur Jacques Larché, président de la commission des lois, a proposé de rendre facultatif le droit de vote accordé aux Européens. "Nous répétons que le droit de vote et d'éligibilité est un des principes inscrits dans le traité, explique Claude Estier, président du groupe socialiste au Sénat. Il ne peut donc être supprimé comme le voudrait Charles Pasqua, ni même devenir une simple faculté, comme le propose Jacques Larché. Sur cette affaire européenne, il y a, à l'évidence, un clivage au sein de la majorité sénatoriale. Les centristes ont pris des positions très proches des nôtres, et éloignées de celles du RPR."
Charles Millon n'est pas tendre avec Charles Pasqua lorsqu'il déclare avoir "bon espoir que tous ceux qui veulent utiliser le problème du droit de vote des ressortissants européens pour se reconstituer un petit fonds de commerce politique perdent." Ambiance à droite !

■ COMMUNIQUE ■

Le Parti socialiste a enregistré avec regret les résultats du référendum au Danemark. Ceux-ci ne constituent pas une totale surprise, dans la mesure où les réticences de l'opinion de l'opinion danoiseà s'engager dans une construction politique de l'Europe étaient connues.
Pour autant, les arguments en faveur de l'union européenne, ceux qui ont conduit à la signature du traité de Maastricht, n'ont pas changé. L'évolution internationale récente en a même renforcé la pertinence.
Le Parti socialiste se félicite du souhait exprimé par le président de la République de poursuivre le processus de révision constitutionnelle en cours et de sa décision de soumettre à référendum la ratification du traité.
Nos concitoyens pourront ainsi apporter leur soutien à un engagement essentiel pour l'avenir de notre pays.

Adopté par le bureau exécutif le 3 juin 1992 (à l'unanimité moins une voix)



▲ *A l'Assemblée, la droite et le PC ont fait la démonstration qu'il n'existe pas de majorité de rechange.*

Et le rejet de Maastricht par les Danois n'a rien arrangé. Alors que Pierre Mazeaud (RPR) tentait de profiter de ce rebondissement pour demander l'arrêt de la révision constitutionnelle par le Parlement, François Léotard (PR) estimait que "si le Sénat aboutissait à bloquer le processus de révision, nous ferions exploser l'opposition. Les conséquences seraient dix fois plus graves que celles du refus danois. On risque de faire exploser la vie politique française."

INDISPENSABLE COHESION

Quant à Millon, au delà de l'affaire européenne, il tance ses amis et partenaires de l'ensemble de l'opposition : "L'actuelle gestion adultérine de la vie politique ne me plaît pas tellement. Les décisions se prennent dans les antichambres, dans les couloirs, dans les cabinets ou le soir dans des dîners." Référence implicite au récent dîner Chirac-Léotard au cours duquel les deux hommes ont évoqué la place du député-maire de Fréjus dans le cadre d'une nouvelle cohabitation. La curée aurait-elle commencé dans l'opposition ? Charles Millon a du souci à se faire, d'autant qu'à l'approche des primaires à droite, les appétits se creusent. Si Chirac et Giscard sont déjà sur la grille de départ, Léotard envisage de prendre part à la compétition et Jacques Calvet, le patron de PSA Peugeot-Citroën, se découvre lui-aussi quelques ambitions élyséennes... La droite n'est vraiment pas au bout de ses peines.

Face à l'opposition, les socialistes sont en train de remonter quelque peu le courant. Malgré le résultat du référendum au Danemark, François Mitterrand reste maître du jeu en ce qui concerne Maastricht. En décidant d'un référendum sur la ratification du traité, il a pris l'initiative qui s'imposait. Eviter une consultation populaire aurait donné l'impression de se dérober face au corps électoral français et aurait alimenté la campagne de la droite. Ce référendum ne va faire qu'accroître le trouble dans l'opposition et place notamment Jacques Chirac dans une situation très délicate.

Conforté par l'échec de la motion de censure, Pierre Bérégovoy peut poursuivre sa mission de redressement avec sérénité. Il a relancé la machine gouvernementale avec autorité et efficacité, améliorant l'image des socialistes au pouvoir. Les mesures concrètes concernant la sécurité et la politique de la ville s'inscrivent dans un plan d'action cohérent visant à porter remède aux difficultés de la vie quotidienne.

Le premier ministre devrait également profiter de la croissance économique qui pointe enfin. Il toucherait alors les dividendes de la politique économique sérieuse qu'il a menée pendant quatre ans à Bercy.

Enfin, le Parti socialiste prépare dans l'unité son congrès de Bordeaux. Il s'est doté d'un programme actuellement en discussion dans les fédérations. Quant à son candidat "virtuel", Michel Rocard, il reprend la parole. Ce retour sur le devant de la scène politique devrait se poursuivre à la fin du mois d'août, à Quimper, avec l'université d'été de son courant qui sera ouverte à d'autres sensibilités, y compris extérieures au PS. Bref, les différentes pièces de l'échiquier socialiste reprennent vie et retrouvent leur indispensable cohésion. A neuf mois des élections législatives, il n'est que temps. Michel Rocard n'a pas tort de souligner que si "la bataille n'est pas gagnée d'avance, elle n'est pas non plus perdue d'avance."

Jean-Pierre Bedeï

Après le vote danois

A quelques heures d'intervalle, nous avons appris deux nouvelles importantes pour la construction européenne : l'une inquiétante, l'autre que je juge excellente.

L'inquiétante, c'est le rejet par les Danois du traité de Maastricht. Sans doute connaissions-nous de longue date certaines réticences du Danemark à l'égard de la construction européenne, ce rejet n'est donc pas une surprise, mais c'est une mauvaise nouvelle. Il nous faut réfléchir au sens et aux raisons de ce refus, compte tenu évidemment des spécificités du Danemark et, surtout, aux conséquences : je le dis clairement, en ce qui nous concerne, nous ne souhaitons nullement une renégociation, nous n'accepterions pas que ce vote puisse bloquer l'avancée de la construction européenne.

A partir de ce refus, un sentiment négatif risquait de se développer. J'éprouve à cette occasion quelque surprise devant la joie bruyante de certains adversaires de Maastricht dans notre pays, défenseurs sourcilleux du pré carré national, expliquant soudain que le choix du Danemark devrait nécessairement déterminer le choix de la France. Dans ce contexte, l'annonce que la ratification du traité en France aura lieu par référendum constitue une excellente nouvelle, qui permettra d'éclairer complètement chacun et de voir d'une façon nette qui sont les partisans et qui sont les adversaires de l'Union européenne.

Je note à cet égard -et c'est le seul aspect positif de cet épisode- que le refus danois démontre, à l'évidence, combien se trompent ceux qui prétendent que la France pourrait dire non au traité et, après cela, avancer dans la construction européenne quand même. Nous voyons déjà l'effet de lézarde du refus danois. On peut imaginer les conséquences d'une attitude semblable si elle venait cette fois-là de la France ! A coup sûr, nous nous fermerions pour longtemps les portes de tout développement européen. Les seuls bénéficiaires en seraient probablement les Japonais et les Américains. Malgré cet accident de parcours, nous voulons avec force que la construction européenne avance et nous soutiendrons vigoureusement, lors du vote populaire, l'approbation de l'Union européenne.

Laurent Fabius

VOUS AVEZ BESOIN DE

Vendredi

abonnez-vous maintenant !...

A BESOIN DE VOUS !

Nom.....

Prénom.....

Adresse .....

.....

Code postal .....

Ville.....

❑ *Veuillez abonner de ma part ou*

❑ *Veuillez envoyer "Vendredi" gratuitement pendant 5 semaines*

▼ 1 ▼

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....

❑ *Veuillez abonner de ma part ou*

❑ *Veuillez envoyer "Vendredi" gratuitement pendant 5 semaines*

▼ 2 ▼

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....

❑ *Veuillez abonner de ma part ou*

❑ *Veuillez envoyer "Vendredi" gratuitement pendant 5 semaines*

▼ 3 ▼

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....

Abonnement 1 an : 260 F
DOM-TOM / CEE : 400 F
Autres pays : 600 F

A renvoyer à : "Vendredi"
service lecteurs,
10 rue de Solferino,
75333 Paris cedex 07

accompagné, éventuellement, du montant des abonnements. Chèque à l'ordre de "Vendredi". Merci de penser à joindre votre bande adresse.

© Fondation Jean Jaurès

LES "MARDIS DU PROGRAMME"

les sécurités : un droit fondamental

Les "mardis du programme" lancent la discussion entre le Parti socialiste et les Français. Première étape : passer au crible des experts et des praticiens les propositions du PS pour 1993. Au premier menu : sécurités et justice.

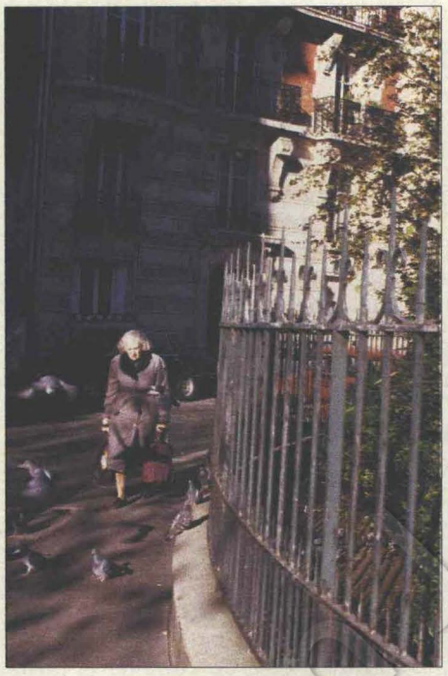

Le premier débat que les socialistes ont initié dans le cadre des "mardis du programme" portait sur "les sécurités". Thème plus tout à fait nouveau pour les socialistes mais qui n'avait jamais été revendiqué avec une telle force. Un temps, la gauche avait minimisé cette question que l'obsession sécuritaire de la droite lui rendait opaque. Aujourd'hui, Laurent Fabius peut affirmer que "les sécurités font partie des exigences de la vie en démocratie" et Paul Quilès que "la sécurité est un droit fondamental à la base même de la vie en démocratie."
La nouveauté est l'insistance sur ce que le premier secrétaire du Parti socialiste a qualifié de "concept global important" qui se conjugue dans bien des domaines : sécurités extérieure, publique, juridique, sociale... François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair, note que l'important, dans la démarche du Parti socialiste, est d'avoir parlé de sécurités au pluriel. "L'insécurité par rapport à l'emploi, à la couverture sociale, au recours au droit dans le conflit civil, à l'emprunt ou au contrat à tempérament pèse comme la délinquance au sens pénal, concret et quotidien du terme." Le terme de sécurité a eu longtemps une mauvaise presse dans la pensée de gauche alors qu'il suffisait de lui accoler l'adjectif social pour lui rendre son prestige.

PETITE DELINQUANCE...

Aujourd'hui, ce sont les couches populaires qui souffrent le plus d'une irritante petite délinquance, qui empoisonne beaucoup plus la vie de Montfermeil que de Neuilly-sur-Seine. Cette évolution rencontre l'approbation de Blandine Barret-Kriegel : "La sécurité, ce n'est pas seulement le discours sécuritaire. Pour un philosophe politique, un historien, ce sont deux éléments fondamentaux des Etats modernes. Le premier, tout simplement, c'est le droit à la sûreté, qui est le premier des droits de l'homme ; le second, la paix civile, qui est le fondement du pacte social. Par conséquent, il est très important que la gauche, le PS, ne confondent pas, comme ils en ont marqué quelquefois la tendance, l'Etat de police, au sens du XVIIIe siècle, la nécessité d'assurer l'ordre public, et l'Etat policier."
Une analyse que la gauche a pris en considération. Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, "le bilan de la gauche est important mais oublié ou peu perçu : suppression de la peine de mort, des juridictions d'exception, réforme du Code pénal, attention enfin donnée aux victimes. Les moyens mis à la disposition de la police ont été accrus en termes de personnel, de matériel, de structures, de formation, de prévention de la délinquance. Et néanmoins, le sentiment n'est pas celui-là. Donc, il faut réhabiliter le bilan et aller plus loin." C'est ce à quoi s'emploie le ministre de l'intérieur qui vient de présenter un plan de vingt et une mesures concrètes.
Paul Quilès ne nie pas que le sentiment d'insécurité s'accroît chez les Français et qu'il ne repose pas uniquement sur des fantasmes.
"La réponse à l'insécurité doit se situer dans trois domaines : prévention, dissuasion, répression. Et on ne doit pas avoir honte de dire que la répression doit intervenir quand ni la prévention ni la dissuasion n'ont réussi." La volonté de renforcer l'efficacité de la police, de rendre sa présence plus visible plutôt que plus nombreuse -Paul Quilès a rappelé que la France est le pays d'Europe où la densité policière est la plus forte après le Portugal- va de pair avec celle de la rendre plus proche des citoyens.
Dans ce domaine, des progrès importants ont déjà été accomplis et la création imminente d'un conseil supérieur des activités policières que le principal syndicat de police, la FASP, ne voit pas d'un mauvais œil -il n'est pas si courant qu'un corps accepte que des personnalités extérieures le jauge- peut constituer une nouvelle avancée. Le rôle essentiel de la police ne peut toutefois occulter qu'elle ne peut être la seule réponse à l'insécurité. Pour le sociologue François Dubet, "toute une dimension de l'insécurité est liée au sentiment d'abandon. Le sentiment que les institutions ne jouent plus leur rôle, le sentiment de l'épuisement de la gauche, c'est-à-dire du lien entre mouvement social, mouvement ouvrier, mouvement populaire et des institutions.
L'Etat est de plus en plus présent et les acteurs ont le sentiment qu'il est de plus en plus absent. Il y a là beaucoup plus qu'un simple problème de pauvreté et d'insécurité, c'est un problème d'imaginaire et d'action collective. Il y a trente ans, les gens n'étaient pas mieux traités et pas plus heureux, mais leur malheur avait une signification, ils avaient des raisons d'espérer et de se battre. Il faut admettre qu'il y a de l'injustice, des conflits et de la violence et le programme d'un parti devrait être un programme qui donne un sens à cette violence."

... JUSTICE ADAPTEE

La seconde partie du débat a été consacrée à la justice, domaine dans lequel Laurent Fabius lui-même a reconnu que "si des efforts ont été faits sur le plan intellectuel et matériel, on est loin du compte. La distance entre le citoyen et la justice ou la perception qu'il en a ne s'est pas réduite mais parfois accrue."
Les mesures contenues dans le programme -guichet unique de la justice, procédures de conciliation, loi de programmation pluriannuelle pour moderniser une justice qui en a bien besoin- seront-elles suffisantes pour réformer en profondeur le système judiciaire, correspondent-elles à la priorité affichée ? Plusieurs des experts présents, tout en reconnaissant leur bien-fondé, en doutent. Un débat loin d'être clos.

Bernard Chaouat

CROISSANCE ECONOMIQUE

le bon bout ou pas ?

La croissance de la France sur un an -2,8%- a été environ double de celle des autres pays industrialisés. Mais devant un aussi bon résultat économique, la satisfaction a un petit goût amer : le taux de chômage a atteint la barre psychologique des 10%.

1% de croissance au premier trimestre, 1,1% même, si on regarde la croissance du PIB marchand qui exclut les administrations et rend mieux compte des performances réelles de l'économie... Qui eut cru, il y a un an, quand le pays tout entier sombrait dans la sinistrose, que la France aurait, en ce début de 1992, une croissance double de celle des autres pays industrialisés ? Pourtant, en glissement annuel, l'activité a enregistré une hausse de 2,8%, contre 1,5% pour l'ensemble du G7, les sept pays les plus industrialisés du monde.

Michel Sapin, ministre de l'Economie et des Finances, a tout lieu d'être satisfait et d'affirmer que "l'économie française est désormais en reprise. Une croissance soutenue est à notre portée." D'autant que cette croissance est saine. La politique de désinflation compétitive a permis de réduire l'inflation à un niveau sensiblement inférieur à la moyenne de la CE (1,7 point en moins en avril) et à l'Allemagne (1,5% en moins).

La France commence ainsi à engranger les premiers résultats de ses efforts. Ils sont spectaculaires avec la progression des exportations. Pendant cinq mois successifs, la balance commerciale a été excédentaire : elle a même réussi, en moins d'un an, à résorber un déficit de 65 milliards. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur, peut qualifier l'excédent de 7,7 milliards d'avril " d'historique". La progression de 4,3% des exportations n'est pas due à des gros contrats, comme la vente de satellites ou de bateaux. Elle a, au contraire, été enregistrée grâce aux exportations vers les pays solvables, notamment dans la CE. Et elle est, surtout, le fait de l'industrie -des biens d'équipement professionnel, de consommation courante, de l'automobile, elle aussi- qui a réussi à grignoter des parts de marché.

La faiblesse des investissements reste néanmoins un sujet de préoccupation pour les responsables de l'économie. Depuis un an et demi, les entreprises réduisent leurs dépenses d'équipement, attendant on ne sait quoi et s'attirant une remarque acerbe de Michel Sapin : "Je considère que l'attentisme ne se justifie plus. Je souhaite que les investisseurs prennent des décisions."

INVESTISSEMENTS CRAINTIFS

En effet, la compétitivité actuelle de l'économie correspond à une situation donnée, à un moment donné. Sans investissement, les entreprises ne pourront s'adapter aux évolutions de la demande, et la croissance d'aujourd'hui a toutes les chances de n'être qu'éphémère. Et le décalage que l'on observe aujourd'hui entre la situation de l'économie et celle de l'emploi risque fort de s'accentuer.

Pierre Bérégovoy avait déjà prévenu : la croissance n'est pas encore suffisante pour inverser la courbe du chômage comme aurait pu le faire croire le recul de 0,6% du nombre de demandeurs d'emploi en mars. Dès avril, les statistiques lui donnaient malheureusement raison, avec une augmentation de 1,4%, soit 39.600 personnes supplémentaires inscrites à l'ANPE. Que l'on se réfère aux normes du Bureau international du travail ou de l'ANPE, on s'aperçoit que le taux de chômage a dépassé la barre des 10% de la population active.

LICENCIEMENTS TEMERAIRES

Quand on regarde le détail des statistiques, c'est surtout l'augmentation du nombre de licenciements économiques qui frappe : 12,8% en un an. Les coupes sévères auxquelles procèdent, depuis quelques mois, les grandes entreprises industrielles, font des ravages. Le chômage a changé de nature : ce ne sont plus les jeunes sortant sans qualification du système scolaire qui peuplent les ANPE, mais les actifs dans la force de l'âge, les hommes qualifiés de 25 à 45 ans. Alors que le gouvernement a assoupli les règles du chômage partiel pour permettre aux entreprises, au sortir de la guerre du Golfe, de conserver les emplois en attendant la reprise, la reprise est là, mais les entreprises licencient. "Beaucoup et trop vite", comme le remarquait Pierre Bérégovoy ; "Trop souvent aux frais de la collectivité", comme ne manque jamais de le leur reprocher Martine Aubry. La lutte du ministre du Travail contre les plans sociaux peu sérieux est toujours d'actualité.

Mais tant que les créations d'emplois ne seront pas au rendez-vous, le nombre des chômeurs ne pourra baisser de façon significative. C'est dire à quel point les partenaires sociaux confrontés au déficit dramatique de l'Unedic vont devoir prendre des décisions difficiles.

Monique Grima

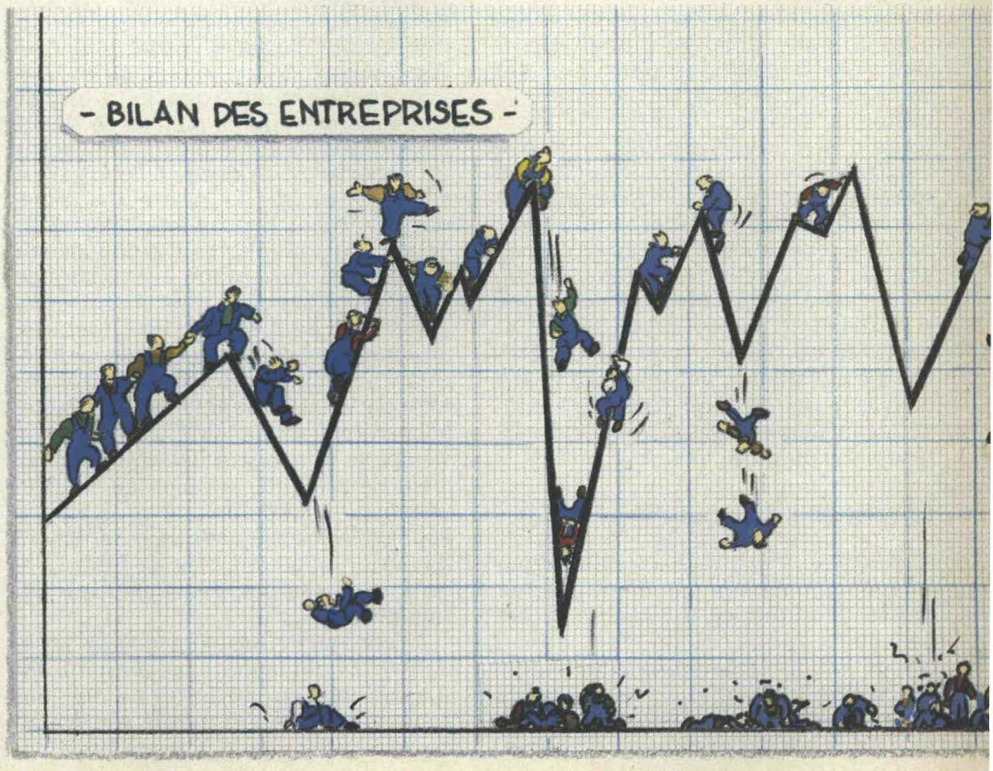

ASSURANCE CHOMAGE

à nouveau, l'état d'urgence

L'Unedic va mal.
Comme à chaque fois
que le chômage augmente.
Les partenaires sociaux
doivent se réunir ce mois-ci
pour trouver une solution.

On ne peut s'empêcher de penser au mythe de Sisyphe. A chaque montée du chômage, la trésorerie de l'Unedic s'effondre et les partenaires sociaux s'arrachent les cheveux pour sauver l'assurance chômage.
Au printemps, ils avaient déjà dû augmenter les cotisations. Le traitement n'était manifestement pas suffisant. Malgré un emprunt de quinze milliards, il en manquera plus de vingt dans les caisses à la fin de l'année : douze pour 1992, huit pour 1991. A partir d'octobre, si rien n'est fait, les Assedic ne pourront plus faire face à leurs échéances.
Il y a donc, à nouveau, urgence, tout le monde en est d'accord. Mais faut-il régler immédiatement la question au fond, comme le demande le CNPF, ou faire face aux difficultés de trésorerie dans l'immédiat et affronter le nœud du dossier, cet automne, lors de la négociation sur le renouvellement de la convention qui expire le 31 décembre ?
De toutes façons, Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, n'a pas tort quand il remarque : "Tout le monde va devoir faire des sacrifices, y compris les entreprises." Notamment en revoyant les conditions dans lesquelles certaines d'entre elles se séparent de leurs salariés âgés. Tout en refusant toute nouvelle charge, il prône "la remise en cause des conditions dans lesquelles les prestations sont servies", c'est-à-dire la diminution des prestations à certaines catégories de chômeurs.

DU CALME ET DU SANG FROID

Les syndicats, eux, refusent toute précipitation, d'autant qu'ils soupçonnent le CNPF de vouloir profiter de l'occasion pour faire passer en force une baisse des prestations : "On ne peut pénaliser deux fois les chômeurs en réduisant leurs droits", tonne Marc Blondel, tout en rappelant que 100.000 chômeurs de moins équivalent à trois milliards de recettes supplémentaires.
Gérard Dantin, le nouveau secrétaire national de la CFDT, chargé de l'emploi, affirme lui aussi que son syndicat "refusera de diminuer les droits des chômeurs." Il demande "des mesures contraignantes pour freiner les licenciements des plus des 55 ans" -qui monopolisent à eux seuls presque le tiers du budget des Assedic- et propose de faire passer de trois à six mois l'indemnité que doivent payer dans ce cas les entreprises. Mais cela sera-t-il suffisant ?

M.G.

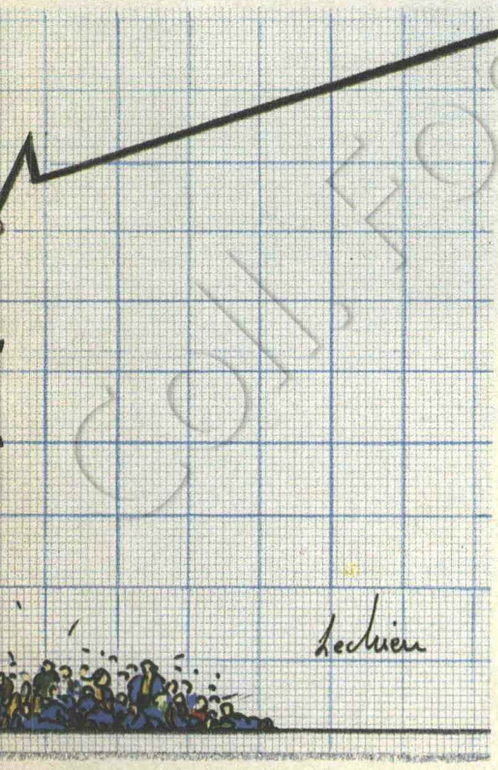

■ LE PLAN D'EPARGNE EN ACTIONS ■ SUR LES RAILS

Le plan d'épargne en actions, discuté au Parlement mercredi, est destiné à inciter les ménages à accroître la part de leur épargne, non plus en sicav monétaires ou en obligations, comme ils en ont pris l'habitude, mais en actions. Le PEA viendra ainsi compléter la palette des produits d'épargne offerts sur le marché, ce qui n'est pas inutile en un temps où les Français ont rarement aussi peu mis d'argent de côté.
Qu'il faille des mesures volontaristes pour drainer de l'argent frais en direction des entreprises, personne ne le conteste. Le niveau de leurs fonds propres est inférieur de 20% à ceux de leurs homologues allemandes : il en résulte, entre autres, un endettement d'autant plus fâcheux que les taux d'intérêt réels sont élevés. Les fonds provenant du PEA leur permettront de financer leur développement de façon plus saine, en leur permettant d'accroître leurs investissements à un moindre coût : une mesure qui, à terme, devrait favoriser l'embauche.
Mais les salariés qui ne pourront pas profiter du PEA ne seront pas oubliés : le gouvernement va, très bientôt, prendre des mesures pour relancer les fonds salariaux.

BREF... EN BREF... EN

■ **Un couple de fonctionnaires n'a droit qu'à un seul supplément familial par enfant à charge. Le Conseil d'Etat a tranché : les deux membres du ménage ne peuvent pas cumuler ces "accessoires de traitement".**

■ Les syndicats de la Seita ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour abus de pouvoir du gouvernement. La Seita étant une entreprise de droit privé, le conseil d'administration, puis l'assemblée générale des actionnaires, auraient dû entériner la décision de délocalisation à Angoulême annoncée le 7 novembre dernier.

■ **Majorette va présenter le 9 juin au comité d'entreprise un plan social prévoyant 130 à 150 suppressions d'emplois. Le fabricant de voitures miniatures, premier mondial du secteur, avait déjà engagé un plan de 147 licenciements en début d'année.**

■ L'activité des entreprises du bâtiment s'est légèrement améliorée au premier trimestre, grâce à des conditions climatiques clémentes. Mais les délais de paiement restent élevés et le volume des carnets de commande diminue.

■ **Le trafic de la gare de Firminy (Loire), est perturbé depuis trois mois. Ses treize agents ne veulent pas que le bureau du frêt soit transféré à Saint-Etienne et s'opposent à la mise en service d'un distributeur automatique de billets. Ils viennent de déposer un préavis de grève pour tous les jours ouvrables de juin.**

■ L'objectif de déficit budgétaire de 135 milliards est maintenu pour 1992. Michel Charasse demandera des économies supplémentaires si la situation l'exige.

■ **D'après un rapport du Bureau international du travail, la discrimination à l'égard des femmes est toujours d'actualité : salaires nettement inférieurs à ceux des hommes, journées plus longues, emplois moins valorisants et plus précaires. Et le harcèlement sexuel est "largement répandu".**

■ 4,6% de candidats étudiants supplémentaires aux concours de recrutement de l'enseignement en 1992. Même en maths et en physique, disciplines particulièrement déficitaires en aspirants professeurs, les inscriptions augmentent (respectivement de 16,8% et 13,9%). La désaffection pour le métier de prof serait-elle en train de s'enrayer ?

■ **Introduire l'éducation à l'environnement en géographie, en philo, en économie et dans les disciplines scientifiques et technologiques : une proposition du Conseil national des programmes qui demande un horaire obligatoire pour l'écologie.**

■ Six millions de personnes vivaient seules en 1990, soit deux fois plus qu'en 1968. La moitié des plus de soixante ans sont aujourd'hui isolés (source INSEE).

Vendredi
45.56.78.56 / 78.57

PIRANDELLO AU THEATRE DE L'AQUARIUM

La Cartoucherie (Paris), du 12 mai au 21 juin

"L'Etau", *mise en scène :* Jean-Louis Benoît,

"Je rêve (mais peut-être pas)", *mise en scène :* Didier Bezace

Réunies en un seul spectacle, ces deux pièces ont une chose en commun : un lit. Dans ces deux actes, on s'aime, on rêve et on meurt. Dans un lit.

Payez une place à tarif réduit (80 F au lieu de 100 F), et venez à deux !

Dans la limite des places disponibles. Réservation indispensable.



VOLTAIRE'S FOLIES

La Comédie de Paris, jusqu'au 29 août

Sous forme d'une revue cocasse et corrosive, menée à un rythme d'enfer, un spectacle qui s'inspire des pamphlets courant sous le manteau, d'un humour féroce, stigmatisant les folies et les ridicules des ennemis de la raison.

Mise en scène : J.-F. Prévand

La Comédie de Paris et "Vendredi" offrent 6 places à nos abonnés les 17 et 18 juin.

PARTIR AVEC LE CLUB
(voir "Vendredi" n° 144)

- **Ramatuelle : du 27 juin au 4 juillet**
- **Randonnées dans les Pyrénées : du 12 au 19 juillet, du 22 au 29 juillet, et du 1er au 7 août**
- **Tunisie : du 20 au 27 juin**
- **Voile en Bretagne Sud : chaque week-end de juin à septembre**



COTE COURT

Ciné 104 (Pantin), du 19 au 28 juin

Plus de 40 films courts en compétition pour ce 1er Festival du film de court métrage en Seine-Saint-Denis. Mais aussi : une fête du cinéma, le 25 juin (programme spécial hors compétition non-stop), un programme belge, une présentation des films d'Artavazd Pelechian par le réalisateur lui-même...

Ciné 104 et "Vendredi" offrent à nos abonnés 50 places (pour 2) sur le programme en compétition et 50 laissez-passer (pour 2) le 25 juin.

POUR CONNAÎTRE LES PROGRAMMES

- **Ciné 104 : ☎ 48 46 95 08**
- **La Comédie de Paris : ☎ 42 81 00 11**
- **La Cartoucherie : ☎ 43 74 72 74**

Des vacances à des prix club et des spectacles gratuits ?

Oui, mais abonnez-vous !

Fondation Jean Jaurès

DOSSIER

RIO : l'avenir

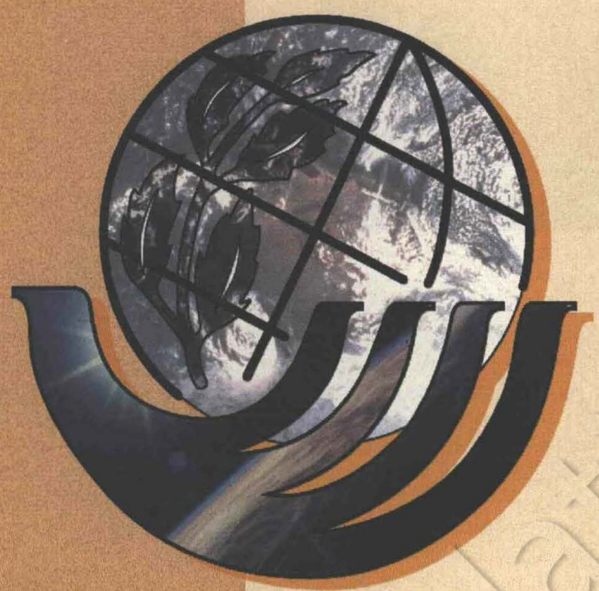

Est-elle venue, l'heure de la réconciliation entre le développement et l'environnement ? Tel est l'espoir du sommet de la planète, à Rio, du 2 au 12 juin, où sont attendus 140 chefs d'Etat et de gouvernement, membres des Nations Unies. Horizon XXIe siècle. Les discussions seront suivies par près de 12.000 membres d'organisations non gouvernementales, représentant divers secteurs de la société (organisations humanitaires, entreprises, collectivités locales, jeunes, scientifiques...).

Rio, c'est la quête du développement durable : le point d'équibre salvateur autant qu'incertain (1). Nous sommes parvenus aujourd'hui à une contradiction insurmontable entre la logique du toujours plus de nos sociétés industrialisées et le constat des limites de notre planète. "Nous entrons dans l'ère du monde fini, nous sommes condamnés à grouiller sur la même planète", observait Brice Lalonde (2). Les risques écologiques ne sont pas plus arrêtés par les frontières que les techniques de communication ou que les puissances économiques et financières. "Il n'y a plus, d'ailleurs, d'oasis sur Terre où l'on puisse échapper aux conséquences de l'effet de serre, aux atteintes de la couche d'ozone." (3)

Il n'existe pas de planète de rechange et elle est surtout plus fragile qu'on avait voulu le croire. "Comme les civilisations, la Terre est mortelle", remarquait Henri Emmanuelli. Armé de science et de techniques, l'homme a fini par la blesser : déréglements climatiques, pollution des eaux, dégradation des ressources renouvelables, des sols et des forêts, disparition d'importantes espèces animales et végétales... Mais l'obligation présente, celle de Rio, n'est pas de rendre à cette planète sa pureté originelle, pour la beauté du spectacle. "La question, précisent les organisations non gouvernementales dans le programme Ya Wananchi (4) n'est pas de protéger l'environnement en soi, mais de gérer les ressources de notre environnement au mieux pour parvenir à un développement social, économique et physique durable." Car le signe le plus criant que quelque chose ne tourne pas rond, c'est le mal-être de l'homme : des milliers de chômeurs, une pauvreté galopante, des malaises urbains. "La pauvreté est le plus grand des pollueurs", affirmait, il y a vingt ans, le premier ministre indien, Indira Gandhi. Autant faire que la planète, maison de l'homme, ne se transforme pas en squatt nauséabond.

Inutile de se voiler la face : la cause première de ce tableau quasi apocalyptique est le mode de production et de consommation des pays industrialisés (le Nord, avec un quart de la population, consomme les trois quarts de la production énergétique et émet plus des trois quarts des CFC). Ce modèle-là, qui a produit les modes de vie dont jouit une minorité, n'est pas viable. "Persister dans cette voie reviendrait à admettre tacitement le caractère inéluctable d'une dualisation des sociétés du Nord et, a fortiori, de toutes celles qui tenteraient de reproduire mimétiquement le même modèle", estimait un rapport de la Banque mondiale. Pour Robert Goodland, économiste international, "les contraintes ne portent pas tant sur les ressources de matières premières (que le progrès technique, s'imagine-t-on généralement, arrivera bien à remplacer un jour) que sur la capacité limitée de l'environnement à assimiler tous les déchets issus de l'activité écono-

Dossier préparé par Maryline Trassard

mique... C'est la notion de monde plein. Le seul remède à la pauvreté, dit-il encore, c'est une redistribution globale associée à la "croissance zéro pour les pays riches." (5)
Mettre en cause un système, celui même que l'on a présenté comme la panacée face à l'écroulement du modèle soviétique, implique de ne pas se contenter de petits ajustements, mais de s'interroger en premier lieu sur les règles du marché, les règles financières et économiques internationales toutes puissantes. Cela touche alors aux valeurs que l'on met en exergue. La seule voie, comme l'écrit André Gorz, est dans "le rétrécissement de la sphère régie par la rationalité économique." (7)
Il est visible aujourd'hui, que sur ce terrain, au moins deux idéologies s'affrontent, sans compter toutes les positions intermédiaires. Celle qui en appelle à une révision profonde de nos modes de fonctionnement et passe par un coup d'arrêt à la course à la consommation. Celle, plus conservatrice, qui consiste à espérer qu'une ingéniosité accrue permette de réparer les dégats de ce système. Ceux-ci, pour preuve de leur souci écologique, mettent en avant les performances croissantes de l'écoindustrie. Une certitude : les évolutions seront lentes et difficiles tant sont imbriquées les questions -économiques, sociales, d'environnement- et les processus décisionnels : le pouvoir est autant, sinon plus, entre les mains des sociétés internationales que des gouvernements des grands pays. Le pragmatisme a encore de beaux jours devant lui. On sait pourtant qu'il est possible de réduire, par exemple, la quantité de ressources naturelles nécessaires à la production industrielle. Déjà, le Japon utilise moitié moins d'énergie par unité de production industrielle que les Etats-Unis.

Gaz à effet de serre : la part des responsabilités

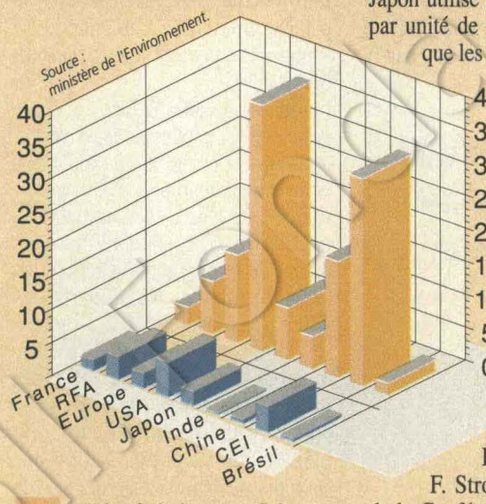



▲ *Le mode de production et de consommation des pays industrialisés est le grand responsable de la dégradation de l'environnement.*

Tout cela sera en filigrane du sommet de Rio. Mais les déclarations généreuses pourraient bien masquer l'immobilisme. "Nous sommes parvenus à un accord sur 98% des propositions élaborées pour Rio", déclarait Maurice F. Strong, secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Les 2% restant concernaient notamment les questions financières. C'est le nerf de la guerre *(voir encadré)*.
"Le sommet «planète Terre» doit jeter les bases de relations entièrement nouvelles entre riches et pauvres, entre le Nord et le Sud et faire de la lutte concertée contre la pauvreté une priorité majeure pour le XXIe siècle... Nous le devons aux générations futures auquelles nous avons emprunté une planète vulnérable appelée Terre." Tels étaient les espoirs de Maurice F. Strong à l'ouverture du sommet. La conférence de Rio est la plus grande réunion au sommet jamais organisée. Quels qu'en soient les résultats concrets, elle aura au moins le mérite de sensibiliser l'opinion, en posant les grandes questions, à la face du monde. ■

(1) Un développement écologiquement vivable, qui n'obère pas le futur, c'est le "sustainable development" que l'on traduit par développement durable ou developpement soutenable. Cette nouvelle ligne de mire est apparue dès la conférence des Nations Unies sur le développement de Stockholm, il y a vingt ans. Mais le terme s'est définitivement imposé en 1987, dans un rapport, "Notre avenir à tous", ou rapport Brundtland, du nom de la présidente de la commission mondiale sur l'environnement et le développement.

(2) "Vendredi" n°74, du 10 octobre 1990.

(3) Bernard Cassen, "Le Monde diplomatique", mai 1992.

(4) Programme Ya Wananchi, plan d'action des citoyens pour les années 90, issu des rencontres de près de 1.000 ONG, à l'invitation de la France, en décembre 1991.

(5) "Transversales science culture", n°14.

(7) "Capitalisme, socialisme, écologie", Galilée 1991.

L'ORDRE

Une série de textes et de décisions devraient être issus du sommet de Rio.

Déclaration solennelle sur l'environnement et le développement

Recueil de principes relatifs aux droits et obligations généraux permettant d'atteindre un développement durable conciliable avec la préservation de l'environnement. Une grande déclaration en vingt-six principes. Les premiers sont relatifs à la prévention, à la notification et à la coopération entre Etats pour éviter les transferts d'activités, de pollution et de dommages au-delà des frontières nationales.
Trois autres principes doivent guider les politiques d'environnement : les études d'impact, le principe pollueur-payeur, le principe de précaution qui revient à préconiser l'adoption de politiques de prévention, même en l'absence de certitude scientifique.
D'autres principes toucheront à l'accès du citoyen aux informations sur l'environnement et aux proces-



DU JOUR DU SOMMET DE RIO

sus de décision et à la reconnaissance du rôle majeur de trois groupes de population dans la gestion de l'environnement : les femmes, les jeunes et les populations autochtones.

Agenda 21

C'est un programme d'action pour le XXIe siècle. L'Agenda 21 traite en premier lieu des questions horizontales, relatives au développement : cadre de vie, habitat, santé, amélioration des conditions d'existence et de travail, mais aussi des liens existant entre l'environnement et la pauvreté, la pression démographique ou encore les grandes questions économiques internationales : endettement, détérioration des termes de l'échange... L'Agenda expose également les politiques à mener secteur par secteur : eau, déchets, air, sols, villes. Devraient également être prévus les moyens et les technologies nécessaires pour atteindre ces objectifs.
Question encore ouverte, outre le financement, celle du suivi de l'application de l'Agenda : la France est favorable à la création d'une commission de développement durable et d'un processus de vérification qui accorderait une place particulière aux ONG. Les Anglo-Saxons estiment que ce suivi pourrait s'effectuer au sein de la Commission économique et sociale des Nations Unies.

Convention sur le climat

Adoptée le 9 mai à New York par 143 pays, cette convention a pour objectif final la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau (non encore déterminé) qui ne menace pas la nature et la vie sur la Terre. Au moins une stabilisation des émissions mondiales actuelles.
Cela passe par un développement de pratiques et de technologies allant dans ce sens dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'industrie, de l'agriculture ainsi que par la gestion des biomasses et des forêts. Les Etats élaboreront également des plans relatifs à la gestion côtière et aux zones affectées par la sécheresse et la désertification.

▼ *"La pauvreté est le plus grand des pollueurs."*



Convention sur la biodiversité

Elle s'appuie sur un constat : il ne s'agit plus seulement de sauver ce qui est menacé -espèces sauvages ou milieux naturels- mais, compte tenu des potentialités du génie génétique, c'est toute la diversité biologique en soi qu'il convient de préserver. Précisément, ce souci s'applique aux écosystèmes (diversité écologique), au nombre d'espèces animales et végétales, et à la diversité génétique à l'intérieur d'une même espèce. Cet objectif pourrait se traduire par un développement des zones protégées (conservation in situ), par l'institution de banques nationales et régionales de gènes ou de semences (conservation ex situ) et par le libre accès aux ressources génétiques pour les besoins de la recherche scientifique.
La convention envisage également une contrepartie financière à l'utilisation des ressources naturelles, une révision des modalités de transfert de technologie (la France souhaite que les pays fournissant des ressources génétiques soient associés aux recherches et aux bénéfices pouvant être tirés de celles-ci) et la garantie d'un fonds international pour aider la protection de la diversité biologique in situ dans les pays en voie de développement.
Les pays du Sud étant les plus riches en diversité biologique, ils pourraient être les plus concernés par ces efforts de préservation. "Attention, justifie la France, il ne s'agit pas d'un concept passéiste, le Nord empêchant le Sud de se développer, l'obligeant à conserver ses écosystèmes alors que, depuis un siècle, le Nord a largement pillé ses propres ressources. Il ne s'agit pas non plus d'un discours moralisateur, disant au Sud : ne recommencez pas les erreurs que nous avons commises... Il s'agit au contraire d'inciter les pays riches en diversité biologique à prendre des mesures pour éviter de se retrouver, en termes d'échanges commerciaux, dans la situation des pays du Sud face au Nord, pour l'exploitation des matières premières issues de leur sol." La difficulté des négociations tient en ce que les PVD craignent une mainmise sur leurs espaces naturels qui limiterait leur possibilité de développement.

Le discours de la France à Rio

Se voulant intermédiaire entre les positions extrêmes des Anglo-Saxons et celles des PVD les plus intransigeants, le discours de la France, à Rio, sera celui du partage : nécessité, face aux menaces, de partager des ressources que l'on sait limitées. Aux pays industriels de faire des efforts puisqu'ils sont les principaux responsables.
Cela passe donc par une révision de nos modes de vie, de production. Ensuite, on ne peut demander aux PVD de développer des stratégies allant dans le sens du développement durable sans les y aider. Ce sont donc aussi les ressources économiques qu'il convient de partager, cela implique une augmentation des transferts financiers du Nord vers le Sud.
"Rio n'est pas une conclusion, assure-t-on au ministère de l'Environnement, c'est le point de départ d'une dynamique. Il ne faut pas en attendre autre chose que des principes généraux, à partir desquels, demain, on négociera des dispositions particulières... Vouloir à tout pris prendre des mesures précises serait risquer de clore le débat." Mais c'est bien de mise en cause de nos modes de vie qu'il s'agira : "Ce ne sont pas des mots en l'air. Cela aura -a déjà- des conséquences concrètes à l'intérieur de chaque pays. La décision, par exemple, de diminuer notre consommation énergétique passe par une limitation de la vitesse, par une réflexion sur les transports routiers..." Des sujets qui occuperont le débat politique des prochains mois.

Déclaration de principes sur la forêt

A l'origine, un constat : 17 millions d'hectares de forêt (en particulier des forêts tropicales humides) sont détruits chaque année. Les délais ont été trop courts pour boucler une convention sur la conservation et la gestion durable des forêts. Rio, sur le sujet, ne sera donc que le point de départ de négociations, en forme de déclaration de principes. Elle concernera, à la demande des PVD, tous les types de forêts, tropicales ou tempérées, naturelles ou cultivées.
Les forêts sont un thème sensible car, outre leur rôle écologique, désormais établi, leur importance économique est également déterminante. Aussi la question centrale est celle de la propriété et de l'utilisation des ressources forestières. ■

UN BRAS DE FER ENTRE LE NORD ET LE SUD ?



Pour Raymond Van Ermen, secrétaire général du bureau européen de l'environnement, la fracture Nord-Sud risque de se cristalliser au sommet de Rio.

Qu'est-ce qui fait l'importance et l'originalité du sommet de Rio, en dehors du nombre et du rang des participants ?

C'est la première rencontre de ce niveau après la chute des régimes de l'Est. Et l'occasion d'une redistribution internationale des cartes qui pourrait bien se faire autour d'une fracture Nord-Sud. L'enjeu, c'est la relation entre le développement et l'environnement qui implique un domaine extrêmement vaste : la politique du commerce et les règles financières internationales, les transferts de technologie, mais aussi les politiques sectorielles régionales...

Ce concept met en évidence les limites physiques, en termes de ressources, face à la croissance exponentielle de la population et de l'utilisation de ces ressources. C'est le point de rencontre de ces éléments qui crée la crise. Les difficultés planétaires d'environnement sont directement liées au mode de développement des pays occidentaux. Mais il faut aussi tenir compte de l'augmentation de la pauvreté dans les pays du Sud qui a des conséquences dans la dégradation de l'environnement : déforestation, épuisement des sols et des ressources naturelles...

Le sommet de Rio pourrait-il donc être un affrontement Nord-Sud ?

C'est ainsi qu'il s'est présenté dans la phase des négociations préparatoires où deux ou trois groupes de pays se sont affrontés : d'un côté, les pays en voie de développement, le groupe dit des "77" et, de l'autre, les pays industrialisés. Dans ce bras de fer, les pays de l'Est étaient dans une position délicate. Le risque est que le sommet cristallise ce type d'affrontement. C'est la tendance vers laquelle nous entraînent ceux qui prônent une harmonisation des pays de l'OCDE sur le plus petit dénominateur commun.

Les pays du Nord sont surtout préoccupés par les questions d'environnement planétaire, le trou dans la couche d'ozone, par exemple. Tandis que les pays du Sud sont d'abord soucieux de leur développement.

Tous les sujets sont des questions planétaires. La lutte contre l'effet de serre, par exemple, met en cause aussi bien l'aggravation de la pollution dont sont responsables les pays du Nord que le droit au développement des pays du Sud. Cela dit, les deux groupes mettent l'accent sur des problématiques différentes. Les pays du Nord, sur les conséquences de la déforestation ou sur le frein à la croissance démographique dans le Sud. Le Sud demande au Nord d'abord de cesser de polluer, et d'augmenter comme il s'y était engagé son aide publique au développement. Bien sûr, les efforts doivent être spécifiques. La question centrale est celle des flux financiers : le flux annuel net est de 45 milliards au bénéfice du Nord. La remise de la dette est essentielle pour renverser l'équilibre. Ainsi que l'aide publique des pays industrialisés à ces pays, qui n'atteint toujours pas le 0,7% du PIB.

La Communauté des Douze pourrait-elle jouer un rôle particulier dans ce concert ?

Ce serait effectivement l'occasion pour elle de jouer un rôle d'intermédiaire entre les positions extrêmes de certains pays riches, tels les Etats-Unis, et de certains pays pauvres, comme la Malaisie.

Mais, en prévision de ce sommet, il y a davantage douze politiques nationales qu'une position communautaire. On retrouve les vieilles fractures : le Royaume-Uni a tendance à s'aligner sur les Etats-Unis, les Allemands parlent comme les Nordiques, tandis que les Français oscillent en faveur tantôt du Sud tantôt du Nord, selon les circonstances. A la différence de ce qui se passe dans les négociations du GATT, les Etats membres n'ont pas laissé jouer à la Communauté un rôle fédérateur. A Rio, il y a aura treize délégations : les Douze plus la commission qui sera reléguée dans l'arrière-salle.

Selon quels critères pourra-t-on parler d'une réussite de ce sommet ?

A l'issue des réunions préparatoires, les résultats sont maigres. Faut-il signer des documents qui établissent un consensus sur le plus petit dénominateur commun mais sont nettement en dessous du défi ? Les ONG se posent la question, car nous ne voulons pas donner l'impression à l'opinion publique que toutes les questions seraient réglées, parce qu'il y aurait accord minimal.

Une dizaine de points seront des tests. Si la déclaration finale et l'Agenda 21 ne sont pas accompagnés d'intruments de suivi, voire de contrôle, ce ne sera pas intéressant. Autre critère de la réussite : l'affirmation de l'objectif du 0,7% avec un calendrier précis. Enfin, il faudra que l'on dise clairement si les règles du commerce international, renégociées dans "l'Uruguay round", seront influencées par les orientations affichées. Si tel n'était pas le cas, il ne s'agirait que de faux-semblants. ■

Aide publique au développement provenant des pays de l'OCDE (1990)

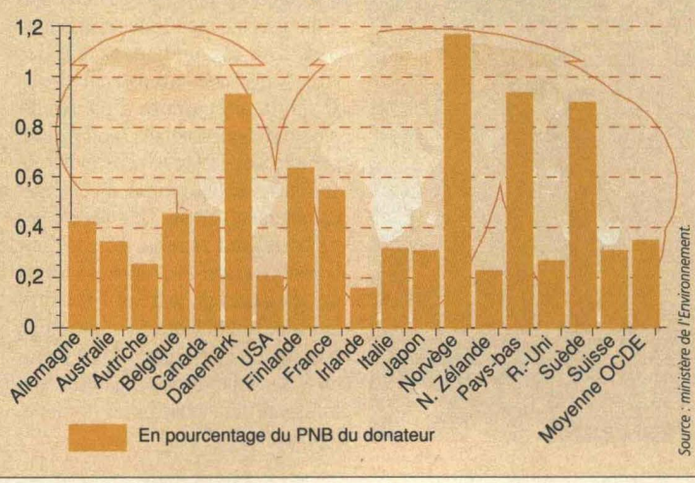

Source : ministère de l'Environnement.

A LIRE

- *"Terre, patrimoine commun"*, **sous la direction de MARTINE BARRERE,** LA DECOUVERTE.
- *"L'Etat de la planète 1992"*, **LESTER R. BROWN,** ECONOMICA.
- *"La Terre outragée"*, REVUE "AUTREMENT", JANVIER 1992.

FINANCER LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les engagements pris à l'issue du sommet de Rio auraient peu de valeur s'ils n'étaient assortis des dispositions financières permettant leur mise en œuvre. Mais c'est bien sur ce sujet qu'ont achoppé les négociations préliminaires.

Le sécrétariat de la CNUED a chiffré le coût de l'application de l'Agenda 21. 20% du total nécessaire, soit 125 milliards de dollars, constituent la part du financement international. L'aide publique au développement des pays riches, s'élèvait, en 1990, à 55 milliards. Il est souhaité en premier lieu que les pays riches fassent correspondre leur aide publique au développement à l'objectif fixé par l'ONU, soit 0,7% du PIB (0,33%, actuellement).

La France annoncera officiellement à Rio qu'elle s'engage à l'atteindre d'ici à l'an 2000. Mais de nombreux pays en sont encore très éloignés (voir graphique). 50 milliards de dollars supplémentaires pourraient pourtant être ainsi disponibles. Enfin, le Fonds pour l'environnement mondial (créé à l'initiative de la France en 1990), devrait bénéficier de ressources nouvelles, notamment pour financer les deux conventions sur le climat et la biodiversité. La France a annoncé qu'elle y verserait 900 millions de F en trois ans. ◆

RATIFICATION DU TRAITE DE MAASTRICHT

continuer d'aller de l'avant

Des deux pays les plus rétifs à la Communauté européenne -la Grande-Bretagne et le Danemark- l'un devrait ratifier le traité de Maastricht, l'autre vient, à une très courte majorité (50,7%), de le rejeter.

Comme le souligne Gérard Fuchs, "ce résultat constitue une déception mais pas vraiment une surprise". On savait, en effet, que les Danois étaient, en Europe, avec les Britanniques, ceux qui manifestaient les plus vives réticences à l'égard de la CE, alors même que l'entrée de leur pays dans le marché commun en 1972 leur avait plutôt profité sur le plan économique. Ce vote contredit les derniers sondages, qui laissaient prévoir une victoire du "oui". Il contredit surtout le vote des députés qui, en mai, à une très forte majorité (130 sur 175) avaient approuvé la ratification du traité. Tout laisse penser qu'une crise politique sérieuse peut s'ouvrir au Danemark, désormais coupé en deux. Si une partie de la presse danoise relève le fossé entre l'électorat et la classe politique, une autre partie réclame déjà "un nouveau référendum", pour éviter "l'isolement du développement européen" qui menace le Danemark, selon les termes du journal économique "Boersen".

Au-delà des conséquences économiques et politiques propres au Danemark (5.130.000 habitants) et des répercussions éventuelles sur les opinions publiques des Etats nordiques (Suède, Norvège, Finlande) dont les gouvernements souhaitent adhérer à la CE, c'est la déception qui a tout d'abord prévalu dans la Communauté.

Mais, très vite, après la Belgique, la présidence portugaise affirmait la nécessité de "continuer sur la voie de l'idéal de l'union européenne". Sentiment partagé par les onze partenaires du Danemark qui, selon le ministre portugais des Affaires étrangères, Joao De Deus Pinheiro, "sont unanimes pour aller de l'avant sans hésitation". Cette volonté politique d'avancer à onze, voire à dix s'il le faut, devait être affirmée par les ministres des affaires étrangères des Douze réunis le 4 juin à Oslo. François Mitterrand et Helmut



Kohl ont confirmé, le 3 juin, la position commune prise à La Rochelle au cours du dernier sommet franco-allemand, précisant dans un communiqué "leur détermination à poursuivre fermement et de façon conséquente la mise en œuvre de l'union européenne". Ils se déclarent même "très favorables à ce que les négociations d'adhésion avec les pays de l'AELE qui le souhaitent commencent bientôt et soient conclues rapidement." Le prochain sommet de Lisbonne, à la fin du mois, offre l'occasion d'avancer dans cette direction. La France, comme l'a précisé François Mitterrand, devrait particulièrement insister sur cette question.

Sur le plan juridique, le traité de Maastricht est muet sur les conséquences du rejet par un ou plusieurs Etats d'un accord conclu à Douze et qui ne serait ratifié qu'à dix ou à onze. A la suite de la position du président portugais, le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, a indiqué que le traité n'était pas renégociable, "indépendamment des dispositions de procédure qui paraîtront nécessaires aux Etats membres", au grand dam du ministre danois des Affaires étrangères qui a redemandé, sans illusion semble-t-il, sa renégociation.

Bref, comme Jacques Delors le souhaite, le processus de ratification devrait se poursuivre dans les onze pays de la CE dans les délais prévus.

On ne peut que se réjouir de la réaction rapide et déterminée des onze partenaires du Danemark à avancer sur le chemin tracé à Maastricht, même s'il est trop tôt encore pour mesurer l'impact de l'onde de choc produit par le "non" danois.

Une des leçons à tirer de cette mauvaise nouvelle du 2 juin est que les dirigeants politiques n'ont pas su, ou mal, -dans notre pays aussi- communiquer aux citoyens l'un des enjeux essentiels de l'union européenne : la paix, alors que notre continent est menacé de dislocation, porteuse de guerre.

C'est l'objectif que doivent se fixer, au cours de la campagne pour le référendum que François Mitterrand vient d'annoncer pour ratifier Maastricht, tous ceux qui, au-delà des clivages politiques, veulent bâtir pour les générations futures un monde de paix.

Ghislaine Toutain

les leçons du drame yougoslave

Ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie, à nos portes, au cœur de l'Europe, suscite l'horreur et l'incompréhension. Précisément, que fait l'Europe ? Gilles Martinet analyse.

Comment, lorsque les moyens diplomatiques demeurent sans effet, peut-on contraindre un agresseur à se retirer des territoires qu'il occupe, sinon en prenant des sanctions, et si ces sanctions se révèlent à leur tour insuffisantes, en recourant à l'intervention armée, en repoussant l'envahisseur au-delà de ses frontières et en lui retirant une partie de ses armes ?

Ce qui a été vrai pour l'Irak de Saddam Hussein devrait l'être pour la Serbie de Slobodan Milosevic. Avec tout de même une différence considérable et qui est d'ordre militaire. Même en supposant que le principe d'une intervention soit accepté par tous les pays de la Communauté, celle-ci ne disposerait pas des moyens qui lui permettraient de la mener rapidement à bien. Sur ce plan la Communauté demeure, en Yougoslavie comme au Moyen-Orient, dépendante de la puissance américaine.

Ne voulant ni ne pouvant recourir à la menace militaire, l'Europe était condamnée non pas à l'impuissance mais à la faiblesse. Elle aurait sans doute pu éviter certaines erreurs d'analyse et faire l'économie de certaines divergences. Cela dit, on ne peut oublier qu'elle a pris, à plusieurs reprises, les initiatives qui s'imposaient. Aussi n'est-il pas inutile de dresser le bilan contrasté de son action.

L'INEVITABLE DESAGREGATION

Personne ne peut reprocher à la Communauté européenne d'avoir, dans un premier temps, conseillé aux différentes républiques qui composaient la Yougoslavie de chercher à maintenir entre elles un minimum de liens politiques et économiques.
Cette vision raisonnable se heurtait cependant à des réalités qui avaient été mal observées. On comprend difficilement dans nos Etats-nations de l'Ouest les phénomènes de désagrégation qu'entraîne automatiquement dans tout Etat multinational la disparition du lien centralisateur. Il s'agissait en l'occurence du pouvoir exercé depuis plus de quarante-cinq ans par la Ligue des communistes.
Ce pouvoir s'était, en vérité, peu à peu délité depuis la mort de Tito. Celui-ci avait imposé la domination d'une couche dirigeante formée d'hommes appartenant aux différentes nationalités de la république fédérale (Tito et Bakaritch étaient croates ; Jardelj, slovène ; Popovic et Rankovic, serbes ; Djilas, monténégrin). C'est cette bureaucratie "cosmopolite", constituée sur une base politique et non ethnique, qui a réussi pendant des années à maîtriser les antagonismes nationaux.
Ceux-ci resurgirent peu à peu et finirent par prendre un caractère d'autant plus aigu que, dans la plupart des républiques, les dirigeants communistes, désireux de sauver à tout prix leur pouvoir, prirent eux-mêmes la tête des mouvements nationalistes.
Dès lors, il devenait bien illusoire, en Yougoslavie comme en Union Soviétique, de vouloir empêcher la constitution de plusieurs Etats indépendants. La recomposition éventuelle d'un ensemble yougoslave ne pouvait intervenir qu'une fois le processus sécessionniste achevé. Les Occidentaux ont mis trop de temps à s'en rendre compte.

UN PUZZLE ETHNIQUE

L'hésitation européenne tenait pour une part au fait que la naissance des nouveaux Etats allait poser d'emblée la question des minorités. Or, pour les nationalistes de Belgrade, aucun Serbe ne doit être soumis à une autorité non-serbe, que la zone où il se trouve soit à majorité (cas de la Krajina) ou à minorité serbe (cas de la Slavonie et de la plus grande partie de la Bosnie).
La Grande Serbie, dans l'esprit de ses partisans, doit comprendre tous les territoires où vivent des Serbes, plus ceux où les Serbes estiment avoir des droits historiques (Kosovo ou Voïvodine). Une telle vision expansionniste ne pouvait conduire qu'à la guerre.
Certes, le nationalisme n'est pas un penchant exclusivement serbe. Avant d'être militaire, le conflit a d'abord été médiatique et, sur ce plan, l'hystérie chauvine, avec ses références aux mythes historiques et aux souvenirs horribles de la Seconde Guerre mondiale, s'est déchaînée aussi bien à Zagreb qu'à Belgrade. Mais il se trouve que les Serbes disposaient d'une force militaire incomparablement supérieure à celle de leurs adversaires. Ils ont donc pu s'assurer de la Krajina, envahir la Slavonie, puis, lorsqu'à la suite d'un référendum, l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine a été reconnue par la communauté internationale, porter la guerre dans cette république.

LES INITIATIVES EUROPEENNES ET ONUSIENNES

Lorsque la guerre fut déclenchée, les pays de la Communauté marquèrent quelques flottements et furent même sur le point de se diviser.
Le gouvernement allemand, poussé par son opinion publique, souhaitait une reconnaissance rapide de la Croatie et de la Slovénie. Ce qui a incontestablement encouragé le général Tudjman à durcir ses positions. De son côté, le gouvernement français s'est montré désireux de ménager les Serbes afin de les inciter à la modération. C'est l'effet contraire qui fut obtenu. Les autorités de Belgrade ont eu le sentiment qu'elles pouvaient impunément poursuivre leur offensive en Croatie.
Finalement, les Européens ont compris qu'ils devaient accorder leurs violons sous peine d'aggraver encore la situation. Ce qui leur a permis un certain nombre d'initiatives positives.

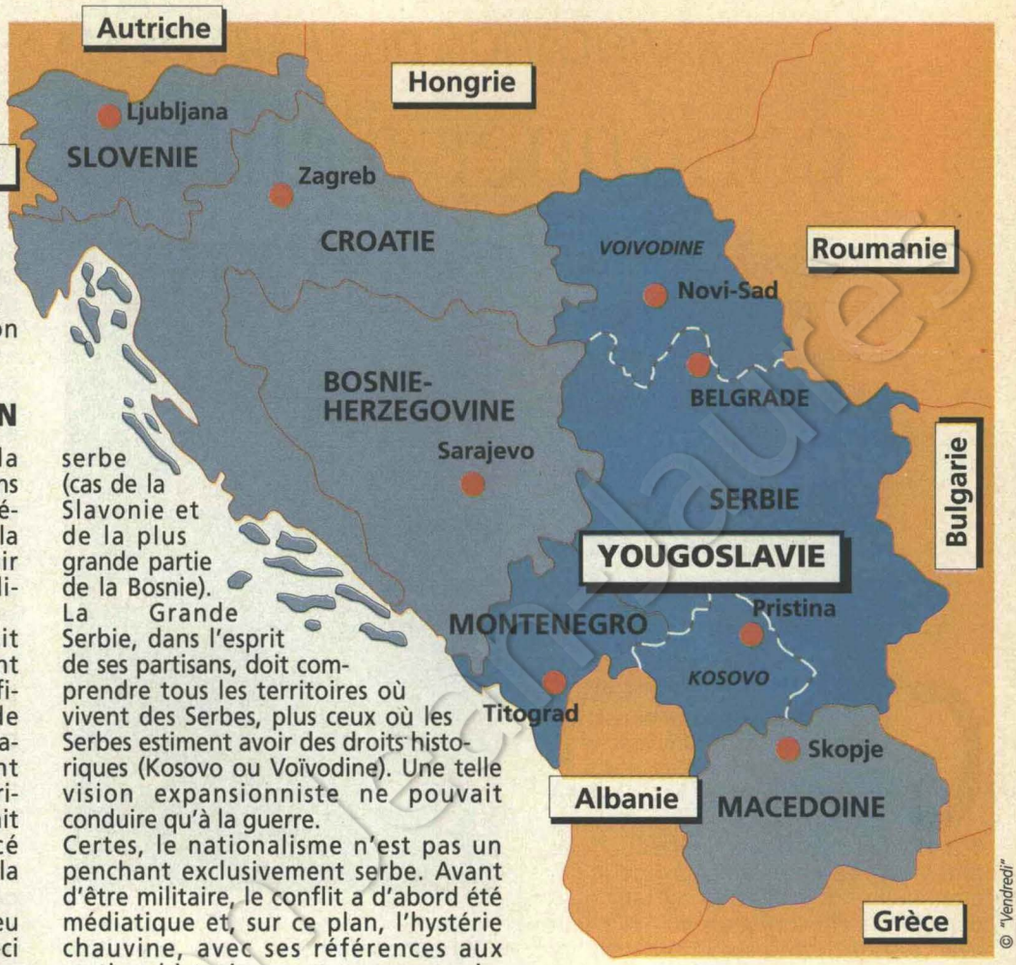

Six républiques composaient l'ancienne Yougoslavie.
- *Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine et Macédoine ont proclamé leur indépendance.*
- *Serbie et Monténégro tentent de constituer une nouvelle Yougoslavie à deux.*

Les avis fournis par la commission d'arbitrage présidée par Robert Badinter ont donné une base juridique à la reconnaissance de la Croatie, de la Slovénie et, plus tardivement, à celle de la Bosnie-Herzégovine. Celle de la Macédoine aurait dû déjà intervenir si la Grèce, saisie à son tour par la fièvre nationaliste, ne s'y était opposée.
La présence des observateurs de la Communauté européenne s'étant révélée peu efficace (bien qu'ils aient très clairement établi la responsabilité des différents massacres) et les cessez-le-feu se trouvant sans cesse mis en cause, il était nécessaire de recourir aux Casques bleus des Nations Unies.
Leur tâche est particulièrement difficile puisqu'ils sont installés sur un territoire qui appartenait à la Croatie et qui se trouve aujourd'hui placé sous le contrôle d'autorités et de milices serbes. Comment assurer la paix sans reconnaître le fait accompli ?
Les sanctions économiques à l'encontre de la Serbie décidées par le Conseil de sécurité des Nations Unies se justifient parfaitement dans les conditions actuelles, et notamment en raison de l'intervention militaire en Bosnie et de la répression au Kosovo. Souhaitons qu'elles soient efficaces.

Certainement, l'aide humanitaire en faveur des populations victimes de la guerre, illustrée notamment par les initiatives de Bernard Kouchner, peut, en revanche, gagner en efficacité. Elle devrait être accompagnée d'un immense effort d'information.
Aussi bien à Belgrade qu'à Zagreb, les médias, à quelques courageuses exceptions près, ne donnent que des versions tronquées et mensongères des événements. Il faut partout soutenir la presse indépendante, fondement de la démocratie, et se donner les moyens de briser le mur des brouillages radiophoniques dont s'entoure chaque république.
Mais la plus plus grande leçon que l'on peut tirer de ce conflit, et que la France et l'Allemagne ont déjà tirée, c'est la nécesssité de construire dans les meilleurs délais une véritable force militaire européenne disposant d'un armement puissant, de haute technicité et adapté aux nouvelles situations de crise en Europe. Cela implique un grand effort politique mais aussi une révision des vieilles conceptions stratégiques liées à l'époque de la guerre froide.
C'est à ce prix que nous cesserons de dépendre des seuls Américains pour assurer la paix et la sécurité en Europe.

Gilles Martinet

BREF... EN BREF... EN

■ **Les Khmers rouges entravent le travail de l'autorité provisoire de l'ONU (Apronuc), à l'approche du 13 juin, date prévue pour le début de la démobilisation des forces militaires au Cambodge, conformément aux accords de Paris. Le général Loridon, n° 2 de l'Apronuc, a déclaré le 30 mai, devant des journalistes français, soupçonner les Khmers rouges de vouloir reprendre, par le biais du contrôle des populations et des urnes, ce qu'ils ont perdu sur le champ de bataille.**

■ Le président de l'assemblée de l'UEO, M. Hartmut Soell, a suggéré la création en Bosnie, et dans certaines parties de Croatie, de "zones de protection" des populations civiles, comme en Irak, ainsi que la possibilité d'interventions militaires aérienne et maritime.

■ **55 tonnes d'aide humanitaire (vivres, médicaments et équipements) ont été acheminées par un avion français affrêté par le ministère de la Santé et de l'Action humanitaire au profit des populations civiles de Bosnie-Herzégovine réfugiées à Split. D'autres vols sont prévus.**

■ Russie : plusieurs produits alimentaires (dont le pain) et des services (téléphone...) ont vu leur prix augmenter fortement à nouveau.

■ **Thaïlande : la désignation d'un nouveau premier ministre a été ajournée, après le 10 juin, date fixée pour l'adoption d'une révision constitutionnelle.**

■ Le président sénégalais Abdou Diouf a effectué une visite de trois jours à Paris, consacrée aux relations bilatérales, à la situation africaine et aux questions Nord-Sud.

Ve CENTENAIRE

visa pour un rêve à Saint-Domingue

La première terre découverte par Colomb célèbre 1492 autant que Séville. Pourtant, la fête sent, ici, le paradis artificiel.

Le décor est cent pour cent colonial et colombin. Christophe Colomb a découvert Quisqueya, la future Saint-Domingue, le 5 décembre 1492. Son frère Bartholomée en a posé la première pierre quatre ans plus tard. Son fils Diego l'a gouvernée en 1509. Les restes du navigateur génois retrouvés en 1877, sont veillés dans la cathédrale.
C'est la première des Amériques. Comme la rue des Demoiselles est la première rue des Amériques, et la maison des cordages, la première maison en dur construite par les Européens. Le président a débloqué un crédit exceptionnel. La ville coloniale a retrouvé ses couleurs. Les remparts ont été relevés. Les restes de Colomb ont été installés dans un phare gigantesque construit à cet effet. Le 12 octobre, date anniversaire de la découverte, il va s'illuminer, projeter dans le ciel une immense croix en l'honneur de l'évangélisation des Amériques.
Lumière laser, pierres lavées, tout est prêt pour la représentation. Manquent les acteurs. Ils se font tirer l'oreille et fredonnent le dernier "merengue", de Jossie Esteban. Un merengue un tantinet circonspect dont les paysans du village de Padre las Casas osent donner en clair la signification : "Cette célébration du Ve centenaire par le gouvernement est une honte (...), alors que les Dominicains souffrent. Les constructions, le phare, ont mangé des millions de dollars. De nombreuses familles ont été expropriées. Les premiers essais d'illumination ont créé un merveilleux spectacle. Le phare fonctionne bien. Mais la moitié de la capitale a été privée d'électricité." Dans un grand quotidien, un médecin, W. Java, écrit : "350.000 tuberculeux se promènent dans les rues de la capitale, la mortalité infantile est l'une des plus élevées, 70% de la population souffrent de malnutrition. Gastro-entérite, rougeole, typhoïde, passent d'une province à l'autre. A la campagne comme dans le grand bidonville de la Cienaga, qui a l'eau courante et le tout-à-l'égoût ? Le rêve tourne à l'aigre. C'est vrai ! Les Dominicains ont toujours rêvé. Juan Luis Guerra a mis en musique cette passion d'ailleurs, "Visa pour un rêve". Depuis des siècles, on obéit aux caciques et aux caudillos. Trujillo, c'était hier. Et, depuis des siècles, on chante et on danse. Un visiteur français, le père Labat, s'en étonnait en 1795. Il s'en étonnerait encore aujourdh'ui.

UN REVE DE TROP

Quand la souffrance est insupportable et que danser ne calme plus, on prend la mer, vers Porto-Rico, le rêve américain. Ces dix dernières années, plus de 10.000 Dominicains se sont noyés dans le canal de la Mona. Depuis longtemps, les Dominicains se sont fabriqué un passé indien et espagnol. Christophe Colomb et le cacique Henri Enriquillo voisinent dans le panthéon national.
Les livres d'école racontent aux petits enfants "qu'au contraire de Saint-Domingue, les Haïtiens ont hérité d'Afrique l'essentiel de leurs manières de vivre." Les Haïtiens immigrés parqués dans les "bateys", villages de coupeurs de canne, jouent un rôle de boucs émissaires naturels. Tous les Dominicains ont pourtant du sang africain.
La corruption est unanimement critiquée. Et, le 27 février, le président lui a donné des lettres de noblesse : elle est, a-t-il dit aux députés, "la fille de notre terre chaude, le produit d'un processus historique (...). C'est la conséquence normale d'une évolution vers une société mieux développée." Le visa pour le Ve centenaire, c'est un rêve de trop. Chat échaudé craint l'eau froide.
Un homme bouscule avec tendresse et humour ces rêves désespérés, Juan Luis Guerra. Il chante le merengue comme on ne l'a jamais fait. Primé aux Etats-Unis, numéro un en Espagne, c'est une gloire nationale. Il rythme comme les meilleurs. Mais il parle de tout ce que l'on cache, les tambours africains, les combats de coq, la corruption, et ces rêves au goût de plus en plus amer.

Jean-Jacques Kourliandsky

Organisés par la commission Relations internationales de la fédération de Paris du Parti socialiste.

Assemblée nationale, salle Colbert, 126 rue de l'Université, 75007 Paris.

☎ 42.80.64.40

■ **COLLOQUES** ■

"L'Europe ou les Europes ?"

Avec

ANDRE BELLON, JEAN-MARIE LE GUEN, HENRI ROSSEL, PHILIPPE ROYERE, MICHEL SEFERIADES.

JEUDI 11 JUIN, de 20 h à 22 h.

"Socialisme et civilisation universelle"

Avec

STELLIO FARANDJIS, STEPHANE ROSES, CHRISTOPHE YVETOT.

LUNDI 15 JUIN, de 20 h à 22 h.

élagage sévère pour chèques en bois

La loi du 30 décembre 1991, relative à la sécurité des chèques et des cartes de paiement, est entrée en vigueur le 1er juin. Elle devrait permettre aux victimes de recouvrer plus sûrement leur dû et finalement faire baisser le nombre de chèques sans provision.



Le nombre de chèques impayés a doublé entre 1984 et 1990. En 1990, 9 millions de chèques ont été rejetés par les banques pour défaut de provision, 6,4 millions d'incidents n'avaient pas été régularisés à l'issue d'un délai d'un mois et ont été signalés à la Banque de France. 3,7 millions de chèques sont restés définitivement impayés. Les tribunaux correctionnels rendaient 60.000 jugements par an.
Le nouveau dispositif vise à faire baisser l'émission de chèques sans provision en la sanctionnant efficacement.

FONCTIONNEMENT DU NOUVEAU SYSTEME

C'est la régularisation de l'impayé qui est en est la priorité. Pour retrouver l'autorisation d'émettre des chèques après une interdiction, il faudra d'abord avoir régularisé sa dette. Ce qui garantit que les victimes de chèques impayés seront mieux protégées que dans l'ancien système.
Aujourd'hui, dès qu'un banquier rejette un chèque faute de provision sur un compte, il en avertit le tireur et la Banque de France. Cet avis déclenche pour ce client l'interdition d'émettre à nouveau des chèques. Il sera totalement impossible à l'émetteur de chèques sans provision d'ouvrir un second compte ailleurs. La Banque de France fera connaître l'interdiction aux autres banquiers qui tiendraient un compte de ce tireur sans provision. Ceux-ci, sous peine d'engager leur responsabilité, ne devront plus lui remettre de chéquiers aussi longtemps que la Banque de France ne les aura pas informés de la levée de l'interdiction.
La procédure à suivre pour retrouver le droit d'utiliser son chéquier depend ensuite, pour le client, du nombre et de la fréquence des chèques sans provision qu'il aura signés.
Il se peut qu'une personne émette un tel chèque par inadvertance. Dans ce cas, la loi prévoit que les clients qui n'auront pas eu d'incident de paiement au cours de l'année précédente pourront faire lever l'interdiction d'émettre à l'unique condition de régler leurs chèques "en bois" dans un délai de quinze jours.

COMMENT RETROUVER L'UTILISATION DE SON CHEQUIER ?

Le tireur de chèques sans provision doit payer sa dette, certes, mais aussi payer une pénalité financière qui sera de 120 F si le chèque impayé est égal ou inférieur à 1.000 F ; à 240 F s'il est compris entre 1.000 et 2.000 F... la pénalité à payer augmentant ainsi de 120 F tous les 1.000 F.
La pénalité est réglée par l'achat d'un ou plusieurs timbres auprès d'un comptable public ou d'un buraliste. Timbres remis ensuite au banquier. C'est ce dernier qui informera alors la Banque de France qui lévera l'interdiction d'émettre.
La pénalité financière est doublée pour celui qui a déjà eu, au cours des douze mois précédents, à procéder à trois reprises à des régularisations. En cas de litige entre une banque et un de ses clients, ce dernier pourra s'adresser au juge pour faire lever l'interdiction. Cette procédure pourra être engagée en référé et, donc, aboutir dans un délai extrêmement rapide.
La loi met également en place un système pénal sévère. Des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 2.500.000 F d'amende pourront être prononcées contre ceux qui retirent délibérement la provision après l'émission du chèque ou font défense au banquier de le payer, utilisent des chèques alors qu'ils sont frappés d'une interdiction d'émettre.
Un amendement prochain devrait aménager des dispositions relatives aux comptes joints.

Chrystie Lipani

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

■ **Chèque-vacances culturel. Jack Lang a signé un protocole d'accord permettant l'utilisation des chèques-vacances pour accéder aux musées, salles de spectacles et monuments historiques.**

■ Les huitièmes Assises nationales des structures d'aide aux victimes auront lieu les 26 et 27 juin, à Toulouse (45.88.19.00).

■ **"Savoir acheter". De précieux renseignements pour le particulier dans ce dépliant publié par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, qui publiera désormais dans son bulletin officie (sans attendre le rapport annuel) les avis à caractère général de la Commission de la sécurité des consommateurs. DGCCRF, 139 rue de Bercy, 75573 Paris ☎ 40.04.04.04**

■ Pompes funèbres. 350 entreprises contrôlées par la DGCCRF : 40% en infraction. Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la Consommation, a demandé à la DGCCRF de poursuivre ses contrôles.

■ **Le 53e congrès national HLM se tiendra à Strasbourg du 11 au 15 juin. ☎ 40.75.78.00**

■ "Après quatre mois d'application, le nouveau contrat de construction de maison individuelle (loi du 19 décembre 1990), qui offre plus de garanties au particulier, présente un bilan plutôt favorable", selon l'Agence nationale pour l'information sur le logement.

■ **La Poste est en train de multiplier les bureaux en libre service, pour limiter les files d'attente aux guichets.**

■ Deux guides. "Le Guide complet du logement" 1992, publié par le groupe Liaisons ; 40 F, dans les kiosques. "Le Carnet d'adresses de l'immobilier 1992", Immo Presse, 450 F. ☎ 40.71.88.76

PETITES ANNONCES
☎ 45.56.78.57

EMPLOI

14701 Je saisis vos thèses, mémoires, courriers, etc. Macintosh, impression laser. ☎ 42.62.82.43

14702 ***Architecte paysagiste***, diplômé ESAJ Paris, exp. 8 ans dans bureau d'études à Sydney, recherche poste à responsabilités au sein d'un BE, coll. loc... Région parisienne.
☎ (1) 45.80.14.33 (rép.)

LOCATIONS VACANCES

14703 • ALSACE - A ***Turckheim (68),*** au cœur du vignoble alsacien, chambres d'hôte, calme, parking assuré. ☎ 89.80.80.24

14704 • PLEIN SUD - ***Bandol (83)*** - à louer appt 130 m² ds villa indépendante, neuve ; terrasse + toit terrasse + cour + garage fermé ; centre ville, à 500 m port, commerces et plage. ☎ 78.57.13.09 (soir)

E • *Vous louez une maison ?*
T • *Vous recherchez une location ?*
E **PENSEZ AUX PETITES ANNONCES DE "VENDREDI"**

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre,
à son épouse restée sur ses terres

Lettre à

...

Ma douce,

Loin au Sud, dans l'île de Sicile, un grand juge qui menait une guerre sans merci aux forbans, malandrins, coupe-jarrets et autres vide-goussets, fut tué l'autre semaine par ceux-là même qu'il pourchassait pour leur mettre la main au collet. Le même jour, en France, un petit ministre des cités et des faubourgs a dû démissionner à cause que les juges qui le pourchassaient le menaçaient de lui mettre la main au collet. Ainsi, dans la Sicile, les malandrins font sauter les juges et, en France, les juges font sauter les ministres. On ne sait où tout cela s'arrêtera.

Nos fabulistes et nos moralistes ont bien raison de dire qu'il n'est vertu si grande que la patience. Dans l'île de Sicile, les malandrins que je vous disais, tous gens de sac et de corde, ont attendu pendant des années que le juge qui avait à ce moment presque rang de ministre passât sur une route. En France, les juges, dont je vous parlais tout à l'heure, tous gens de robe et d'honneur, ont attendu que l'homme qu'ils voulaient abattre devînt ministre. Tous deux sont tombés. Tant il est vrai que, plus on a de pouvoir et plus on est vulnérable.

Tristes pays où de telles choses se passent !

En France, tant que la justice ira tranchant ainsi, nous ne saurons pas la vérité. Et je gage fort que, si le ministre que je vous disais est coupable, son procès se jugera avant un an. En revanche, s'il est innocent, on attendra que de très importantes échéances soient passées pour le déclarer tel.

Les grands débats qui nous occupent sur l'Europe m'ont empêché de vous parler l'autre semaine du grand festival des Comédies qui se tint à Cannes.

Comme vous l'avez sans doute appris déjà par les gazettes, c'est Billie August qui remporta la palme pour la seconde fois. Je propose aux organisateurs de ce grand festival de prendre modèle sur le cinéma français qui distribue des césars et de distribuer désormais des augusts.

A bientôt, ma douce.



VIRGIL TANASE

L'histoire des vies de ceux qui restent dans l'histoire - 2

S'il est un point sur lequel les biographies d'écrivains sont particulièrement instructives, c'est le rapport avec le pouvoir. Plus que tout autre art, la littérature confère à celui qui la pratique avec une certaine réussite un prestige jamais innocent et que l'autorité politique entend utiliser à son profit.

Deux cas de figure exemplaires dans deux ouvrages récents. Jacques-Alain de Sédouy consacre le sien à "Chateaubriand diplomate" (1) et met minutieusement en évidence, documents à l'appui, la personnalité d'un homme de lettres hors pair qui, désireux d'obtenir un poste à Rome, encense Bonaparte, ce qu'il essayera de faire oublier par la suite ; un Chateaubriand à la fois ambitieux, faisant des ronds de jambe pour satisfaire sa mégalomanie politique, et conscient de la vanité des honneurs qu'on lui octroie. Est-il vraiment un diplomate ? Jacques-Alain de Sédouy le croit. Il n'en reste pas moins que, visionnaire, l'écrivain a des intuitions justes sur l'avenir : "Il est conscient de l'importance du mouvement de libération des peuples. Il sait que l'indépendance de l'Amérique latine est inéluctable, comme celle de la Grèce. Il pressent l'unité de l'Allemagne et celle de l'Italie. Et ce qu'il pense de l'intérêt pour la France de l'alliance russe et du danger de la présence prussienne sur le Rhin prend une singulière couleur à la lumière des drames européens du XXe siècle."

Plus que tout autre art, la littérature confère à celui qui la pratique avec une certaine réussite un prestige jamais innocent.

A l'opposé, Boulgakov, auquel Marianne Gourg consacre une "biographie en images" (2). Une iconographie pas nécessairement plus riche que dans d'autres du même genre, semble servir d'excuse à l'auteur pour ne pas faire un vrai livre. Souvent, elle reprend presque mot pour mot les lettres de Boulgakov ou des pages du journal de sa femme qu'il vient de reproduire.

Le destin de Boulgakov le méritait ; auteur de succès avec "La Garde blanche" (roman devenu, au théâtre, "Les Jours des Tourbine"), il est réduit au silence. Staline lui téléphone en pleine nuit pour... lui offrir, le lendemain, un poste insignifiant au Théâtre d'art. Il refusa longtemps toute compromission pour finir par écrire une pièce de propagande sur Staline que celui-ci interdira. Pauvre, célèbre, maudit, estimé, haï, craint, malade, désespéré, aimé... bref, tout se retrouve dans la vie de Boulgakov qui est en elle-même un chef-d'œuvre de grandeur et de misère. Marianne Gourg en fait état avec le ton rapide et sec d'une encyclopédie, et ce ne sont pas "les images" qui nous le feront oublier.

Question d'images, je préfère celles que l'écrivain lui-même glane, à la recherche d'une réalité qui, d'ailleurs, fascine son œuvre. A lire l'avant-propos dont Claude Simon accompagne ses prises de vue étalées sur une trentaine d'années, "Photographies 1937-1970" (3), on comprend mieux une démarche qui voudrait surprendre un présent volatile. Condamné à vivre des instants continuellement angoissants, qui n'arrêtent pas d'encombrer de cadavres nos vies, l'auteur-photographe tourne l'œil de la caméra vers des instantanés que le hasard ordonne avec l'intelligence d'un maître. Murs qui se coupent pour créer des profondeurs abyssales, corps nus se dévoilant dans le reflet, linge sur une corde, poupées cassées, gestes, chevaux à moitié immergés, la tête de Prévert, autant d'invocations pour demander la grâce, demander que le temps suspende sa volonté de tout pourrir. Ou mieux, puisque jamais cette grâce n'est accordée, au moins produire les preuves de l'injustice qui nous est ainsi faite, l'effigie photographique de tout ce qui aurait mérité de ne pas disparaître.

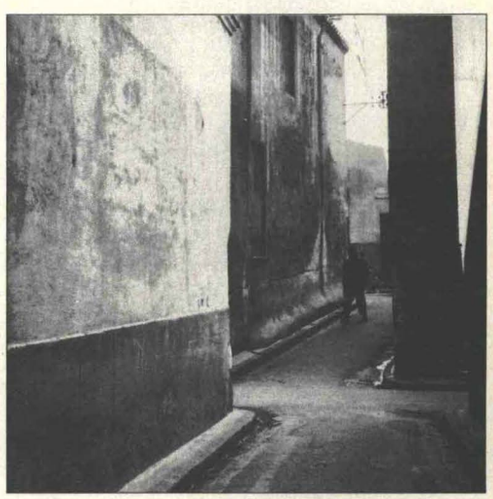

▲ *"Homme marchant dans une ville", par Claude Simon (vers 1950).*

(1) Perrin, 222 p., 130 F.
(2) Robert Laffont, 312 p., 149 F.
(3) Maeght, 141 p., 250 F.



La robotique, au centre d'une des manifestations organisées par Villeneuve-d'Ascq.

La Science en fête

12.13.14 JUIN 1992

La science a décidé de montrer son vrai visage. Studieuse sans être rébarbative, exacte mais empreinte de romantisme, elle vient à notre rencontre.

Est-ce un hasard si le ministère de la Recherche et de l'Espace a vu le jour en 1981 ? Une société qui va de l'avant doit, de plus en plus, s'appuyer sur les techniques nouvelles... et des techniciens nouveaux. Voilà pourquoi l'aide à la recherche fondamentale est importante, certes, aussi bien au plan national qu'à celui des entreprises mais, plus encore, il est essentiel de sensibiliser tout un chacun, de faire naître des vocations, de faire entrer la science dans le quotidien parfois tout simplement en la faisant reconnaître pour telle.

Le four à micro-ondes, la machine à laver, le téléphone, c'est de la science. Mais la doudoune de ski, la raquette de tennis, la couche de bébé ou la jacinthe de Noël le sont aussi. Pas besoin de regarder les étoiles pour être un scientifique ; l'invention de la roue a été aussi utile à l'humanité que la théorie de la relativité.
Voilà un peu l'esprit de cette fête de la science, première manifestation d'une action à long terme en collaboration avec les associations de diffusion de la culture scientifique et technique et le ministère de l'Education nationale.

Plus de 1.000 projets. Des journées portes ouvertes dans les musées ou les sites scientifiques aux expositions ponctuelles dans plus de 600 villes, des animations et réalisations dans les établissements scolaires à la simple observation du ciel -si le temps le permet- ou aux randonnées à thème.
Bien que les sujets phares soient l'infiniment grand ou l'infiniment petit, la météo, les forêts ou l'eau, les enseignements du passé ou les rêves robotisés de l'avenir, l'expérience prend souvent des connotations plus surprenantes comme l'étude des migrations des cigognes par satellite au moyen de balises Argos à Strasbourg ou un élevage de fourmis à Montpellier, et parfois bien sympathiques, comme à Beauvais, où l'on peut voir des aquariums tropicaux, illustrés de films, animations et planches explicatives... dans le couloir des "longs séjours" de l'hôpital. Et il va sans dire que la France ne serait pas la France si, dans plusieurs villes, le fromage n'était pas à l'honneur...
Car le camembert s'exporte, mais la science aussi. La recherche française, c'est 5 à 10% de la recherche mondiale selon les secteurs (4e derrière les USA, l'Allemagne et le Japon). C'est aussi 289.966 personnes, chercheurs et ingénieurs, dont 169.307 exercent dans les entreprises. Enfin, c'est 155 milliards de F (2,44 % du PIB). En tout cas, c'est une courbe en augmentation constante y compris pour ce qui est du résultat, la France produisant presque le cinquième des publications scientifiques de la CE.
Ne manquez pas cette première. Tout près de chez vous, il y a sûrement une manifestation qui vous intéressera. Mais méfiance ! Il n'y a rien de plus contagieux que l'esprit scientifique. On voit une araignée, on se surprend bientôt à observer sa toile... et, de fil en aiguille, on s'y fait dévorer par la curiosité toujours inassouvie.

V.G.

"JEPHTE" 230 ANS APRES

Bonne nouvelle pour les amateurs de nouveauté en matière d'opéra : revoici "Jephté", que l'on n'avait plus jamais monté depuis 1761.
Après deux cent trente ans d'éclipse, "Jephté" est un titre qui ne dit évidemment plus rien. Pas davantage le nom de son auteur : Michel Pignolet de Montéclair. Et pourtant, si l'on rend à César ce qui lui revient, il faut rétablir Montéclair à sa place. C'est lui, en fait, qui dégagea enfin la musique lyrique du post-lullysme où elle s'embourbait depuis cinquante ans que le maître de "Atys" avait disparu. Lui et non pas Rameau qui, d'ailleurs, a reconnu qu'il avait trouvé sa voie et une vision plus moderne de l'opéra en 1732, le jour où il avait entendu "Jephté".
Ecriture savante, chromatisme expressif, effet grandiose. Garantie de qualité supplémentaire : c'est William Christie qui dirigera à la tête des Arts Florissants.

J.G.

Théâtre du Châtelet, le 12, à 19 h 30.
☎ 40.28.28.40

Alban Berg : un événement : "Wozzeck"

Alban Berg a mis quatre ans pour composer "Wozzeck". En se consacrant exclusivement à l'écriture de son opéra. Un travail lent, méticuleux, le souci de la perfection au plus haut point : c'était de 1917 à 1921. Et sa création, sous la direction d'Erich Kleiber à l'Opéra d'Etat de Berlin, restera comme un événement aussi important que les créations de "Pelléas", de Debussy, "Elektra", de Richard Strauss, ou "Lulu", du même Alban Berg.
Et, au passage, il faut souligner -pour s'en féliciter- que ces quatre opéras, moments phares de la musique du XXe siècle, ont tous été présentés à Paris cette saison : un vif bravo au théâtre du Châtelet et à l'Opéra-Bastille pour ce renouvellement de leurs affiches et le succès rencontré.
Chez Berg, l'humain a toujours occupé la place essentielle.

"Lulu", à la mode naturaliste, sera le portrait de la femme fatale. Wozzeck, lui, est un pauvre héros, soldat des armées impériales de jadis, exploité par son capitaine, trompé par sa compagne dont Berg a trouvé l'idée dans une série de poèmes que Georg Büchner avait écrits à partir de faits réels. Wozzeck se débat dans un monde sans normalité ni moralité, héros instable et humilié jusqu'à ce qu'il perde l'esprit après avoir poignardé Marie, sa compagne, le seul élément stable dans sa vie.
Quant à la partition, elle représente la synthèse la plus poussée de l'écriture dodécaphonique avec la musique tonale. Jusqu'à des élans de caractère romantique très chaleureux dont les tenants du sérialisme



Franz Grundheber et Waltraud Meyer (répétition générale, le 1er juin).

ACP : "C'est dans l'air"

Yvan Dautin, ("La Malmariée", "La Portugaise", "Monsieur, monsieur"), Bill Deraime ("Faut que j'me tire ailleurs", "Babylone") : voilà deux parfaits exemples tant dans leur réussite que dans les difficultés rencontrées pour les jeunes générations de la chanson et, notamment, pour les élèves des Ateliers chansons de Paris. Chaque année, une nouvelle promo sort des Ateliers et c'est l'occasion d'une grande fête de la chanson avec, cette année, Dautin et Deraime comme têtes d'affiche.
Festival itinérant entre le TLP Déjazet, les Amandiers, le Sentier des Halles et la Casa Spiga où l'on entend les "Voix magiques" de Bulgarie, des spectacles pour enfants, de jeunes espoirs comme Corinne Milian, Laurent Malot, Pascal Auberson et une flopée d'apprentis chanteurs, de compagnons de la gouaillante sortant des ACP. Coup d'essai, coup d'pousse ou coup d'cœur, à tous les coups on chante.

F.T.

→ 27 juin. ☎ 43.03.37.84

---

ne cesseront de faire reproche à Berg. Le résultat est une musique d'une forte puissance, très expressive, extrêmement efficace.
Enfin, et ce n'est pas le moindre : ce "Wozzeck" du Châtelet est signé Barenboïm et Chéreau. C'est un projet que Daniel Barenboïm avait eu au moment où il devait prendre la direction de l'Opéra-Bastille. En fin de compte, il était parti avec son projet (sa première direction d'opéra à Paris) et avec Patrice Chéreau, dont les rares mises en scène lyriques (Le "Ring" avec Boulez, à Bayreuth, "Lucio Silla") ont toujours été des moments forts. La distribution est la meilleure que l'on puisse présenter à l'heure actuelle. En tête, Franz Grundheber, Wozzeck visionnaire, et Waltraud Meyer, Marie âpre et fragile. Au total, un événement.

J.G.

Théâtre du Châtelet, → 15 juin (reprise en mars 1993). Places de 70 à 440 F. ☎ 40.28.28.40

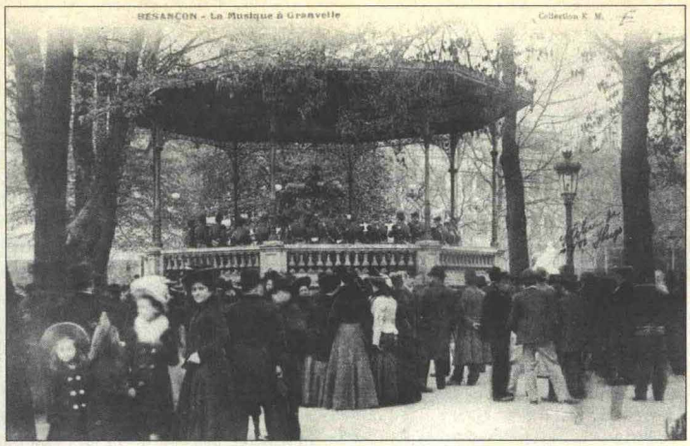

▲ *Besançon : kiosque du Parc Granvelle (début de siècle).*

du côté des kiosques à musique

Chacun a dans sa mémoire le kiosque à musique d'une petite sous-préfecture. Silencieux depuis des décennies, les enfants parfois l'envahissent le temps d'une galopade ou d'une averse. S'ils conservent dans l'imaginaire le charme des parfums de citronnelle, de fillettes jouant au jeu de grâce et de fiers orphéonistes à la moustache en guidon de vélo, ils ne sont plus que vestiges d'un temps qui croyait que la musique était facteur d'harmonie. Certains furent détruits au lendemain de la Grande Guerre et beaucoup sacrifiés quand les places des mairies devinrent parkings. Edicules inutiles, ces héritiers des pavillons orientaux, des chinoiseries des parcs à l'anglaise, ces survivances des fabriques compliquées des jardins du Second Empire furent ramenés au rang subalterne d'un mobilier urbain caduc.
Contemporains des pissotières en tôles ajourées, ils n'eurent pas un destin aussi protégé que ces dernières, sauvées par la constance des fantaisies prostatiques, alors que les kiosques mouraient, victimes de l'inconséquence des modes. Monuments de l'architecture du fer, chefs-d'œuvre de serrurerie, le kiosque, au nom turc porteur en lui-même de dépaysement et de divertissement, répondait au double souci d'une éducation populaire non exempte de patriotisme et de l'agrément des promenades de fin de dimanche après-midi qui s'achèvent en concert en plein air. On y jouait Bizet, Rossini et les "Scènes pittoresques" de Massenet. Aux marches militaires succédèrent rapidement mazurkas et quadrilles. Certains de ces divertissements avaient le chic des allées des Champs-Elysées au temps du petit Marcel Proust ; d'autres réunissaient les fonctionnaires et les employés, les commerçants et les petits notables de province à Antibes, Saint-Malo, Saint-Etienne, Morlaix, Pau, La Roche-sur-Yon, Angers ou Charleville ; d'autres encore rassemblaient les curistes distingués de Biarritz ou Enghien, pour des concerts plus mondains que ceux des harmonies municipales, des orphéons laïcs, des fanfares amateurs aux musiciens en casquette galonnée et fourragère exécutant leur répertoire au sens terriblement premier du terme, sous des plafonds de sonorité aux couvertures de zinc et soutenus par des colonnes de fonte creuse.
Muets, éteints à la manière des réverbères simplement pittoresques, le kiosque a vécu comme les valeurs supposées éducatives et moralisatrices de la musique qui n'explose plus dans les jardins publics. Les concerts d'après-midi sont aussi surannés que les chapeaux à voilette, et la rouille a peu à peu rongé les ferroneries.
C'est pour réanimer cette flamme joyeuse, ce plaisir de la musique en communion que "Euroscène événements" propose aux municipalités de redonner vie à leurs kiosques. Patrimoine architectural et culturel, ces édifices peuvent retrouver une raison d'être en accueillant, sinon le "Quadrille des lanciers", du moins des chorales, des big bands de jazz, des ensembles symphoniques, des orchestres pour bals popu. L'objectif est de fixer un rendez-vous annuel, au cours duquel les lampions de la fête se rallumeront.

F.L.

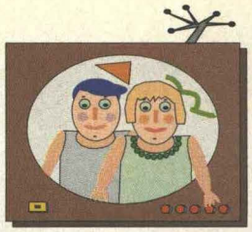

TV

IMPUISSANCE

Pauvre Hector !
Guimard, le dompteur des lianes végétales des entrées du métro, devait être le sujet d'Océaniques sur FR3, le 25 mai. Mais l'assassinat du juge Falcone a modifié les programmes et ramené le style nouille au rang de volute frivole, tandis que Palerme la baroque maffieuse, balafrée par des buildings, occupait l'espace hertzien. Capitale de la Cosa Nostra, chaque ruelle, chaque maison peut être cache et refuge ou piège infernal. Juges et policiers, politiciens même, ont été nombreux à payer de leur vie leur tentative de résistance contre le crime organisé.
Le reportage rediffusé de Claude Goretta, consacré à "la solitude du juge Falcone" n'était même pas prémonitoire, tant la mort du juge était inscrite dans la logique de la situation sicilienne. Ce petit homme rondouillard, dont la moustache parfaite accentue l'air propret et débonnaire d'Italien sympathiquement ordinaire, vient d'être pulvérisé par une tonne d'explosif, et, soudain, ses paroles simples, son sens du devoir, son regard un peu las quand il évoque le pouvoir romain, pèsent comme la mauvaise conscience. Falcone représentait l'espérance de la Sicile honnête et libérée. Il avait fait pleuvoir les inculpations mais, grâce à une organisation dont est incapable pour l'heure la démocratie italienne, la Maffia a relevé la tête.
Son maillage méthodiquement tricoté, intègre le moindre petit maffieux comme une carpe dans l'eau glauque de son quartier. Si la population n'est pas entièrement complice, elle sait qu'elle vit souvent grâce à cet Etat dans l'Etat. Palerme, 80e ville italienne en ce qui concerne la production, est au 12e pour la consommation. Entre ces deux chiffres, il y a l'argent de la Maffia. Ajoutez à cette manne la mentalité sicilienne qui glorifie le silence, et l'on comprend que le petit juge, qui se savait dans la ligne de mire, ne pouvait que perturber très provisoirement la fourmilière. Falcone est un mort en sursis quand il admet vivre avec sa peur. Son sourire se fige lorsqu'il confie que, si la Maffia tue les hommes comme lui, l'Etat italien les abandonne en se montrant notablement en deçà de la gravité de la situation. Son combat contre la Maffia était aussi contre l'indifférence, le poujadisme et le pessimisme. Tête de liste de l'affiche noire, Giovanni Falcone est mort à 53 ans, dans le Palerme de son enfance, le 23 mai.

F.L.

post-scriptum



NADINE GORDIMER
"Histoire de mon fils"



Ouvrir un nouveau livre de Nadine Gordimer, c'est toujours retrouver une connivence. La lutte contre l'apartheid qu'elle mène, la plume à la main, est loin d'être achevée. Lorsqu'enfin elle aura abouti, les traces dans les êtres et dans leurs cœurs se verront longtemps encore.
"Histoire de mon fils" se situe à un moment récent, où la ségrégation commence à être légèrement entamée. Un homme et son fils, un homme et sa femme. Et une autre femme aussi. D'une autre race. L'agencement romanesque est classique. Mais il y a la lutte pour l'égalité. Pour la liberté. Et pour la dignité de ceux à qui on a tenté de la retirer.
Christian Bourgois, 338 p., 130 F.

JAMES CRUMLEY
"Un Pour marquer la cadence"



La "Noire" est née. Une nouvelle collection de romans policiers qui se veut aussi noire que la "Série noire" et aussi littéraire que la "Blanche", fameuse collection au liseré rouge. Pour du polar de qualité.
Deux premiers titres déjà sous cette nouvelle livrée. Si "Un Pour marquer la cadence", premier paru, a été choisi pour donner le ton du nouveau label, voici que s'annoncent des polars drus, habiles (celui-ci, ambigu), et bien ficelés. Traduit de l'américain, non sans virtuosité, par Nicolas Richard.
Gallimard, 452 p., 125 F.

GAUGUIN
"Lettre à sa femme et à ses amis"

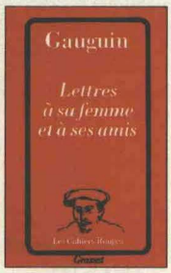

Hallucinant voyage indiscret. Les trente dernières années jusqu'à sa mort, de faim et de désespoir, sur un îlot des Marquises.
De cette correspondance se dégage la sensation étouffante d'un inexorable drame. Et à proportion inverse de l'échec social et de l'échec familial, l'affirmation -dans la solitude et les souffrances- d'un talent visionnaire et d'une science puissante.
Grasset, Cahiers rouges, 366 p., 62 F.

L'Etat de la France 1992



"L'Etat de la France", apprécié des étudiants et des enseignants, a fait peau neuve. Ce panorama de l'Hexagone s'applique à placer les phénomènes -économiques, sociaux politiques- en perspective : analyse des tendances, synthèses, statistiques, conjoncture et prospective. La mise en page est renouvelée ainsi que -très opportunément- la cartographie. Analyses régionales développées, perspectives européennes omniprésentes.
185 articles, 250 indicateurs, 100 graphiques et cartes. Index de 2.000 entrées. Réalisé en collaboration avec le CREDOC.
La Découverte, 644 p., 149 F.

DOMINIQUE REMY
"Les Lois de Vichy"



Ou plutôt, ces actes dits "lois" de l'autorité de fait se prétendant "gouvernement de l'Etat français". "Il faut lire les "lois" de Vichy, insiste Michel Sapin dans la préface écrite alors qu'il était ministre de la Justice : elles illustrent la fragilité et la force de notre démocratie."
Il faut les lire pour comprendre comment on est passé des propos d'estrade sur le complot juif ou les naturalisations à l'organisation législative du racisme et de la xénophobie. Une leçon d'histoire alors que certains thèmes, que l'on croyait à jamais bannis, réapparaissent dans le discours politique.
Romillat, 256 p., 55 F.



HAYDN
"Les Sept dernières paroles du Christ"



Joie incomparable d'entendre comme pour la première fois une partition rabâchée et mise à toutes les sauces. Papa Haydn n'y est pas pour rien d'avoir écrit ces "Sept dernières paroles du Christ" successivement pour quatuor à cordes, puis pour orchestre, ensuite pour piano seul, et enfin en version oratorio.
C'est la version oratorio que Nikolaus Harnoncourt a enregistré avec le Concentus Musicus et une idéale palette de solistes. D'où une dimension pathétique encore inconnue et une progression dramatique saisissante jusqu'au terrible "terremoto" final. A découvrir.
Teldec, 46458, 62' 41", env. 125 F.

HOLST
"Les Planètes"



Gustav Holst (1874-1934) voulait dégager la musique anglaise de l'emprise germanique, donner à ses compatriotes britanniques une musique nationale qui, depuis Purcell, était bien absente.
"Les Planètes", suite pour orchestre en sept mouvements, est son œuvre la plus célèbre. Seiji Ozawa met en valeur les contrastes, les ambiances de cette musique qui convient si bien à l'Orchestre symphonique de Boston : Mars -violent-, Jupiter -au thème fameux-, Saturne et sa marche aux cuivres, Neptune, qui nous emmène dans l'espace. Probablement la meilleure version des "Planètes", opportunément reportée sur CD.
Philips, 434162, 49' 47", env. 90 F.

27 artistes pour la recherche contre le sida



11 millions de séropositifs, 1,5 de sidéens dans le monde, 20.000 en France, pays le plus touché en Europe... A chaque fois, un ami, un amant, un passant qui trépasse sans que l'on sache quoi faire ni comment, pour stopper ce mal...
Daho, Jonasz, Birkin, Higelin, et beaucoup d'autres artistes français se sont réunis pour chanter encore une fois l'amour sur un disque dont la totalité des bénéfices ira à l'Institut Pasteur. On espère la vente de 500.000 exemplaires, où Bashung interprète "Les Mots bleus", de Christophe ; Sheller revisite le "Vienne" de Barbara et Souchon les ponts de Paris en "Bateau mouche", qui rapporteraient 35 millions de F aux services du professeur Montagnier.
"Urgence" Virgin 34013, 2 CD, 97' 47", 150 F.

KENNY WHEELER
"California daydream"



Il y a six mois de cela, dans le club de jazz des "Alligators", le trompettiste, bugliste canadien Kenny Wheeler donnait rendez-vous à trois complices et à de fervents admirateurs, les magnétos tournaient... Il en reste un disque.
Sur la rythmique du pianiste Jeff Gardner, du contrebassiste Hein Van De Geyn et du batteur André Ceccarelli, Wheeler égrene un chapelet de notes longuement tenues, feulées, paroxystiques, mais toujours admirablement maîtrisées. Hein Van De Geyn s'impose chaque jour un peu plus avec un jeu plein d'inspiration et d'assurance, en particulier sur ses compositions, "California daydream" et "Though dreamers die". Ces enregistrements publics relèvent de l'agréable ballade au pays de jazz.
Musidisc, 500292, 48' 51", env. 135 F.

CINEMA

"La Sentinelle"

Dans le cinéma français, avec ce premier long métrage, c'est, maintenant, quelqu'un qui compte. Arnaud Desplechin, 31 ans, révélé l'an dernier par un film de cinquante minutes, "La Vie des morts". Son univers est inquiétant, hanté par la mort, biologique et métaphysique. Son style dérangeant. Il n'hésite pas à couper net un plan, ou à jouer sur des faux raccords pour casser une mise en scène trop harmonieuse, et se soucie plus de la vérité d'une scène que de la cohérence du récit. Il pose des questions plutôt qu'il n'y répond et, tout en racontant une histoire, s'interroge sur le monde.
Mathias (Emmanuel Salinger, qui est aussi coscénariste du film), a 25 ans. Fils de diplomate, il revient à Paris pour suivre des études de médecine légale. Son existence se trouve bouleversée quand il découvre dans sa valise un bien étrange objet. A qui appartient-il ? Qui le lui a confié ? Et pourquoi ?
Un film complexe. D'abord, une histoire d'espionnage, construite comme un puzzle, où le héros est entraîné dans des aventures qui le dépassent. Desplechin aime les romans de John Le Carré. Ensuite, un film politique sur le partage du monde imposé par Yalta, sur l'après-guerre froide, l'Europe d'aujourd'hui, construite sur les crimes du passé et la dégradation du bloc de l'Est. Enfin, un documentaire sur la médecine, où les autopsies sont d'un réalisme plutôt morbide.
Cet étrange objet, dont il ignore la provenance et qui va devenir son obsession, est évidemment un symbole. De quelque chose qui ne tourne plus rond sur notre planète ? De sa quête du point de jonction entre la vie et la mort ? Présenté à Cannes, ce film aurait mérité récompense.

C.P.



▼ *Dans sa valise, un bien étrange objet.*

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Vanda Gervasio (science)
Françoise Lorrain (télévision - enquête)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

PIERRE ALECHINSKY

Il a exposé dans le monde entier. Son œuvre mêle étroitement peinture, écriture et gravure. En ce moment, on peut le voir dans deux expositions à Paris, où il vit depuis quarante ans. Comment un artiste voit-il son époque ? Pour qui peint-il ? Réponses de Pierre Alechinsky, l'un des grands peintres de notre temps.

Actuellement, à Paris, on peut voir deux expositions de vos œuvres, l'une sur le thème de l'arbre (1), l'autre sur celui de la mer et de l'eau (2).
Dans le sud, depuis quelques étés, c'est l'enfer des incendies de forêt. A chaque automne se dressent sur des collines de nouveaux arbres fantômes. Ce sont eux que j'ai voulu représenter. Des souvenirs d'arbres. Ils sont là et ils ne sont plus là : des traces en négatif sur fond de nuit. Ma technique est simple : une baguette avec ligature et quelques poils bien choisis d'animaux -le pinceau- pour explorer à l'encre de Chine un rectangle donné, le papier blanc. Non sans contradictions : le papier vient de l'arbre, sur quoi s'écrit cette révolte, et c'est encore le charbon de bois qui fait la meilleure encre ! Je dois beaucoup aux arbres, j'ai appris à dessiner en les observant, il y a de cela plus de cinquante ans.
Tout le monde est ému par un arbre, y rattache un souvenir. Il y a vingt ans, j'avais comme sujet, un peu obsessionnel, les volcans. En dessinant un arbre, je me suis aperçu que c'était aussi une explosion, végétale, au lieu d'être minérale. A une autre vitesse.

Comment un peintre voit-il son époque ?
Elle semble coincée, l'époque, dominée par des avancées technologiques hâtives au détriment d'étapes précédentes trop vite abandonnées. Prenons un métier que je connais, l'imprimerie : si des artisans lucides n'avaient pas lutté pour sauver cinq ou six vieilles presses, quelques malheureuses tonnes de fonte qui partaient à la casse, la lithographie n'existerait plus. Ces bonnes vieilles machines plates, d'où sortirent les plus belles estampes depuis Lautrec, fonctionnent en va-et-vient latéral, un mouvement efficace vers l'avant et un retour à vide : quelques secondes "pour rien" qu'une société fondée sur le rendement ne tolère plus.

Comment un peintre voit-il l'Europe ?
Il se trouve que je dessine de temps à autre sur des trouvailles du marché aux puces, d'anciennes cartes d'atlas dont la géopolitique nous est familière : l'Europe n'est pas seulement cette petite pointe qui, d'est en ouest, va de l'Allemagne au Finistère. On construit l'Europe, mais nous la voyons se détruire à Sarajevo. "Eur" d'un côté, "ope" de l'autre. "L'histoire ne se répète pas, elle bégaye", dit la ritournelle, tandis qu'en vain "les gouvernements prennent des mesures"...

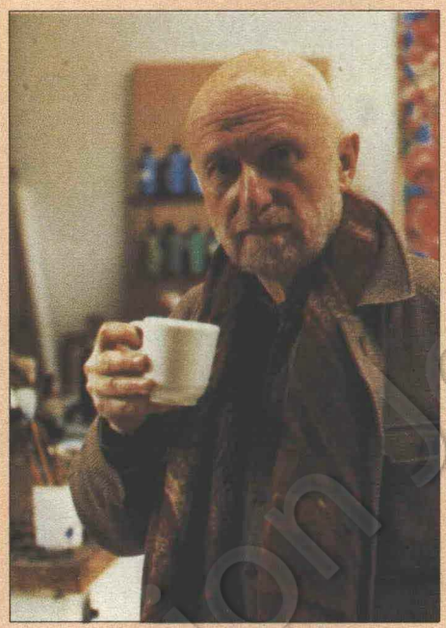

Avant de penser "pour qui" (je peins), il me faut être en accord avec ce trait qui sort de mon pinceau. J'en suis le premier spectateur. Aurais-je quelque chance d'atteindre qui que ce soit sans cette moindre exigence ?

On ne donne pas assez souvent l'occasion aux gens de rencontrer la peinture...
Il y a plus urgent : de moins en moins de rencontres entre un lecteur et un livre. L'image peinte, un tableau, semble plus facile à saisir... superficiellement.
Pourtant, ce rectangle absolument muet, sans musique ni mouvement, parvient encore à retenir l'attention et c'est extraordinaire, de nos jours, à deux pas de la télé domestique : cet autre rectangle, mais animé, lui, et sonore.

Vous venez de publier trois livres (3). L'écriture intervient beaucoup dans votre œuvre.
Sans doute l'exploitation forcenée d'un défaut. Gaucher, j'ai eu dans ma jeunesse des difficultés avec l'écriture, je me sers de ma main droite pour écrire... maladroitement, et on me laissa la gauche pour les menus travaux, peinture, dessin, bricolage. J'écris de la main droite tant bien que mal, tout en gardant un étrange pouvoir de la gauche : la pratique instinctive de l'écriture inversée. D'où mon appétit pour l'imprimerie, ce miroir d'Alice.

Vous préférez l'acrylique à la peinture à l'huile et le papier à la toile...
Parce que, souple et fluide, l'acrylique est une peinture que je pratique volontiers, mais exclusivement sur papier. A maroufler sur toile. Quel beau mot, marouflage ! La marouflle, une colle odorante qui chauffait au bain-marie dans l'atelier des réentoileurs. Depuis une trentaine d'années, on utilise une colle à froid, souple comme l'acrylique, excellente, dont se servent les menuisiers.

Pour qui peignez-vous ?
Avant de penser "pour qui", il me faut être en accord avec ce trait qui sort de mon pinceau. J'en suis le premier spectateur. Aurais-je quelque chance d'atteindre qui que ce soit sans cette moindre exigence ? Cela éclaire la boutade de Marcel Duchamp : "La peinture est faite par le regardeur." Le premier regardeur, c'est le peintre, et Duchamp le savait bien. Je jauge, je juge dans l'instant même de l'action, le triangle -la main armée du pinceau, l'encre, le papier- qui se forme ses mes yeux. "Je n'écris que pour quelques lecteurs", disait André Breton. Et Henri Michaux -cela m'a frappé- refusa la Pléiade de son vivant, tant il préférait écrire du neuf, peindre et dessiner, s'aventurer jusqu'au bout plutôt qu'être transformé en correcteur. La publication de mes "Travaux d'impression", chez Galilée, a pris quatre ans. Préparer une rétrospective à New York, au Guggenheim, deux. Quant à l'histoire de Cobra et les questionnaires universitaires sur les années 40, 50, 60... Répondre, je le sais à présent, laisserait peu de temps au plaisir : poser de nouvelles énigmes.

Propos recueillis par C.P.

(1) Galerie Lelong, 13 rue de Téhéran, Paris VIIIe, → 24 juin.
(2) Musée de la Marine, Palais de Chaillot, Paris XVIe, → 13 septembre.
(3) "Lettre suit", Gallimard ; "L'Avenir de la propriété", Fata Morgana ; "Travaux d'impression", Galilée.

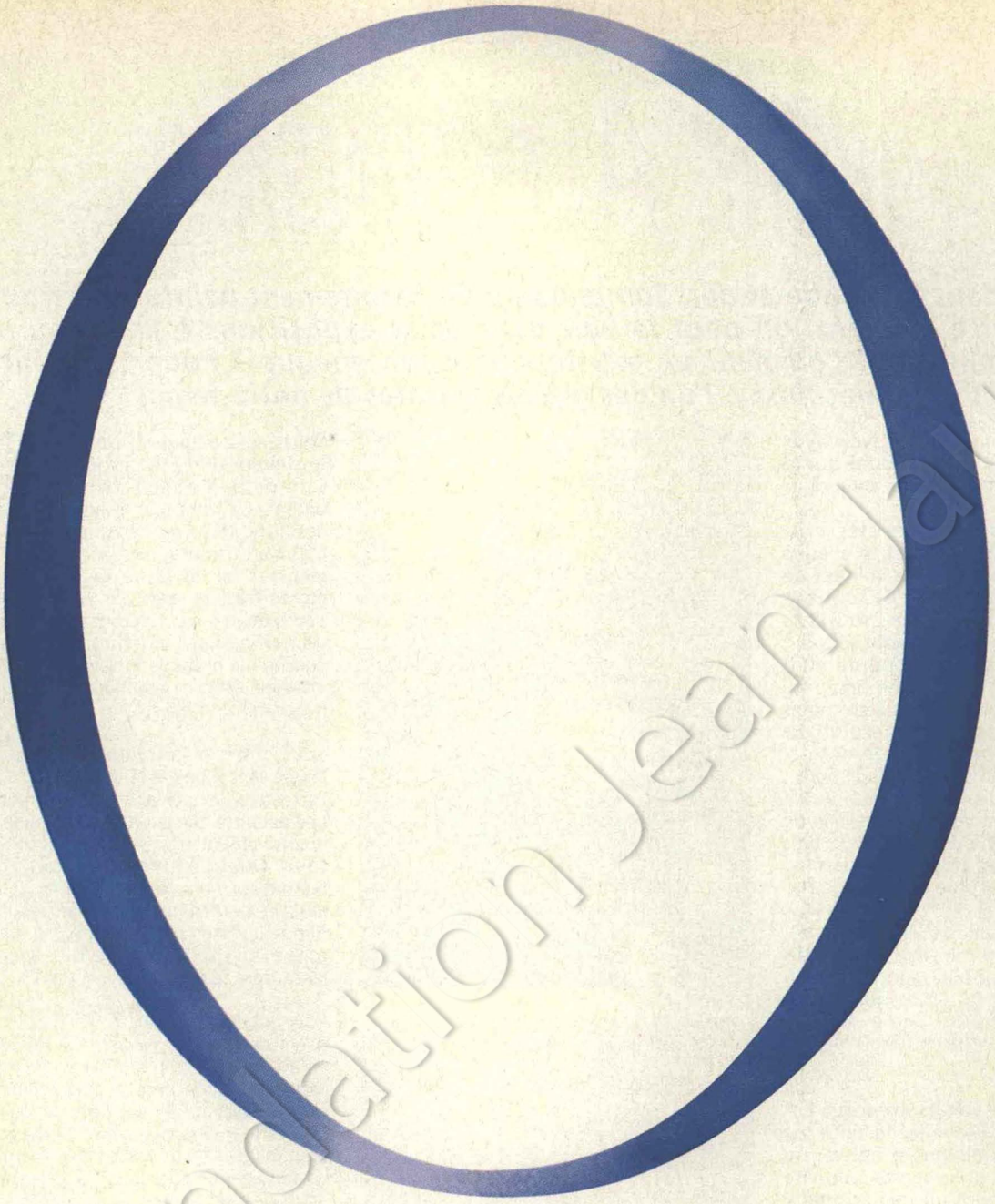

L'eau que vous buvez, l'énergie qui vous chauffe,
la propreté de nos villes, la route que vous prenez,
les autobus que vous empruntez, les bureaux où vous travaillez,
le logement que vous habitez, les soins qui vous guérissent,
la télévision que vous regardez...
Toutes ces choses de votre vie, par nos métiers nous y participons.

GROUPE GENERALE DES EAUX

RENDONS SERVICE A LA VIE

Coll. Fondation Jean-Jaurès